

VERSION DU 29/10/2019

Réglementation sportive 2020

Réglementation générale.	3
MAIF Aviron Indoor – Championnats de France J16, J18, sénior, master, para-aviron et Critérium aviron adapté.	6
<i>Vendredi 07 et samedi 08 février 2020</i> <i>Stade Pierre de Coubertin – Paris</i>	
Têtes de rivière interrégionales et nationale.	7
<i>Dimanche 08 mars 2020</i>	
Championnat de France longue distance junior, sénior et master et Coupe de France FFSU longue distance	8
<i>Samedi 14 et dimanche 15 mars 2020</i>	
Épreuves qualificatives interrégionales pour les Championnats de France bateaux courts J18, sénior et para-aviron et pour le Critérium national aviron adapté	9
<i>Samedi 21 et dimanche 22 mars 2020</i>	
Championnat de France bateaux courts para-aviron et Critérium national aviron adapté	10
<i>Vendredi 03 et samedi 04 avril 2020</i> <i>Cazaubon</i>	
Championnats de France bateaux courts J18 et sénior	11
<i>Vendredi 03 au dimanche 05 avril 2020</i> <i>Cazaubon</i>	
Coupe de France des régions.	12
<i>Samedi 25 et dimanche 26 avril 2020</i> <i>Mantes-la-Jolie</i>	
Championnats de ligue jeune	13
<i>Avril/mai 2020</i>	
Championnat de France UNSS Collèges et Lycées	14
<i>Samedi 16 et dimanche 17 mai 2020</i> <i>Le Creusot</i>	
Championnat de France FFSU	15
<i>Samedi 16 et dimanche 17 mai 2020</i> <i>Le Creusot</i>	
Championnats de France d'aviron de mer junior (J16 et J18), sénior, master para-aviron et Critérium aviron adapté .	16
<i>Vendredi 22 et samedi 23 mai 2020</i> <i>Saint-Nazaire</i>	
Critérium national para-aviron et aviron adapté	17
<i>Samedi 06 juin 2020</i> <i>Vichy</i>	
Championnat de France junior (J18) bateaux longs et Championnat de France sénior sprint	18
<i>Vendredi 05 et dimanche 07 juin 2020</i> <i>Vichy</i>	
Championnats interrégionaux jeune	19
<i>Samedi 13 et dimanche 14 juin 2020</i>	
Championnats interrégionaux junior (J16) et Critérium aviron partagé	20
<i>Samedi 13 et dimanche 14 juin 2020</i>	
Championnat de France master	21
<i>Samedi 20 et dimanche 21 juin 2020</i> <i>Mantes-la-Jolie</i>	
Championnat national jeune.	22
<i>Samedi 27 et dimanche 28 juin 2020</i> <i>Libourne</i>	
Championnats de France junior (J16) et sénior moins de 23 ans	23
<i>Vendredi 03 au dimanche 05 juillet 2020</i> <i>Brive-la-Gaillarde</i>	
Championnat de France sénior bateaux longs	24
<i>Samedi 26 et dimanche 27 septembre 2020</i> <i>Gravelines</i>	
Systèmes de qualification et grilles de progression – bateaux courts	25
Systèmes de qualification et grilles de progression – jeune	26
Systèmes de qualification et grilles de progression – mer	26
Systèmes de qualification et grilles de progression – master	27
Systèmes de qualification et grilles de progression – autres championnats de France et critères	28
Classement performance des clubs	30
Classement mer des clubs	31
Classement Coupe de France des régions	31
Classement des clubs para-aviron et aviron adapté	32
Classement jeune	33
Classement master et classement longue distance.	34
Récapitulatif de la réglementation aviron et handicaps	35
Tableau récapitulatif des manifestations et des épreuves	36
Récapitulatif des possibilités de participation aux épreuves nationales	38
Calendrier récapitulatif des inscriptions aux manifestations nationales 2020	39

CE QUI CHANGE EN 2020

Dans la réglementation générale, il n'y a plus les extraits des règlements et annexes fédéraux mais seulement les titres des textes de référence afin de supprimer tout risque d'erreur de transcription ou de mise à jour.

Engagements hors délai

Les engagements hors délai devront impérativement être envoyés au plus tard 48 heures après la clôture des engagements à l'adresse : championnats@ffaviron.fr.

Championnats du Monde et de France para-aviron indoor

Du fait que les championnats de France et du monde sont confondus en une seule épreuve, les règles FISA doivent s'appliquer, par conséquent il n'y a plus pour cette année de temps minimum requis pour s'inscrire aux épreuves para-aviron.

Tête de rivière nationale

À l'issue de la tête de rivière nationale, la DTN établira une liste d'embarcations directement qualifiées pour le parcours contre la montre du championnat de France bateaux courts. Ce nombre de qualifiés est au maximum de 14 par épreuve senior.

Création d'un championnat de France sénior longue distance

Pour la première année, il y aura en 2020 un championnat de France sénior longue distance. Le programme a été fait afin de faciliter la participation à deux parcours, un le samedi, un second le dimanche, dans des embarcations différentes.

Épreuves qualificatives interrégionales pour le Critérium national aviron adapté, et Critérium national aviron adapté

Les épreuves en 1x homme et en 1x femme PR3-ID sont remplacées par des épreuves en 2- homme et en 2- femme PR3-ID avec un rameur aviron adapté et un rameur valide, de même sexe.

Championnat de France bateaux courts :

Le système instauré en 2019 pour les séniors (hors 2-HPL) avec deux types de qualification pour les parcours en bord à bord a été supprimé. Nous revenons à un système classique où tous les concurrents participent à la tête de rivière qualificative pour les parcours en ligne.

Championnat de ligue jeune

Ajout d'une épreuve para-aviron : J14M2X PR

1 rameur et 1 rameuse en couple (1 des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide)

Championnat de France J18 et senior sprint

Pas de courses J18 le vendredi.

Suppression des courses critérium.

Championnat de France masters

La participation des étrangers dans les équipages passe de 25 à 50%.

Championnat de France J16 et sénior moins de 23 ans

Pas de courses séniors -23 ans le vendredi

Championnat de France sénior bateaux longs

Suppression des courses critérium

Système de qualification et grilles de progression

Pour le championnat de France bateaux courts, plus de distinguos en fonction des catégories (J18, 2-SHPL, senior) et toutes les embarcations participent à un parcours contre la montre.

Pour les autres championnats de France, suppression de quarts de finales afin d'alléger le programme des championnats et éviter d'avoir à courir le vendredi pour les J18 et séniors -23 ans.

GÉNÉRALITÉS

1. OBJET, COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ZONES SPORTIVES

Objet

Les zones sportives sont constituées pour désigner les équipages qualifiés pour les championnats de France, dans la limite des quotas annuels dont elles disposent.

Composition

Les zones sportives sont des groupements de plusieurs ligues, définis par la FFA. Elles se composent ainsi :

- *Zone Nord-Est*: Grand Est, Hauts de France.
- *Zone Nord-Ouest*: Bretagne, Centre-Val de Loire, Guyane, Île-de-France, Normandie, Pays de la Loire.
- *Zone Sud-Est*: Auvergne-Rhône Alpes, Bourgogne-Franche Comté, Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- *Zone Sud-Ouest*: Guadeloupe, Martinique, Nouvelle Aquitaine, Occitanie.

Fonctionnement

Les présidents des ligues composant la zone, accompagnés de leur responsable sportif se réunissent au moins une fois par an avant le début de la saison sportive pour déterminer les modalités de qualifications pour les championnats de France. Celles-ci devront être transmises à la fédération pour approbation.

À l'occasion de cette réunion, les présidents des ligues définissent en commun les moyens annuels nécessaires au fonctionnement de la zone. Ils désignent un coordonnateur de zone qui sera la personne référente auprès de la FFA. Un cadre technique référent de zone sera aussi désigné annuellement par le directeur technique national.

2. RÉPARTITION DES QUALIFIÉS PAR ZONE

Pour les Championnats de France bateaux courts (J18 et sénior) et J16, le nombre de qualifiés par zone est fonction de la performance sportive de la zone.



Catégories	Championnats bateaux courts	Autres championnats
Total de qualifiés	24	24
Nord-Est	4	4
Nord-Ouest	8	8
Sud-Est	8	8
Sud-Ouest	4	4

En cas de quotas non remplis dans une épreuve, les places disponibles sont attribuées, dans la limite de deux places par zone, dans l'ordre préférentiel suivant :

- 24 qualifiés : Sud-Est, Nord-Est, Nord-Ouest, Sud-Ouest

3. ENGAGEMENTS

Les engagements aux compétitions nationales et internationales en France sont faits sur l'Intranet fédéral.

3-1. Équipages homogènes de club

Un équipage homogène de club comprend uniquement des rameurs et barreaux licenciés dans le même club. L'engagement est fait par le club concerné.

3-2. Équipages départementaux ou équipages mixtes de clubs du même département

L'engagement est fait par le comité départemental concerné.

Seul le comité départemental possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de ses clubs.

3-3. Équipages de ligues ou équipages mixtes de clubs de la même ligue

L'engagement est fait par la ligue concernée.

Seule la ligue possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de ses clubs.

3-4. Équipages composés d'athlètes de différentes ligues

L'engagement est fait par la FFA sur demande écrite des clubs concernés.

Seule la FFA possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de clubs de différentes ligues.

Faire parvenir à la FFA avant la date de clôture les engagements en précisant bien pour chaque rameur son club et son numéro de licence.

3-5. Il ne pourra être enregistré aucun engagement

- Ne comprenant pas la totalité de la composition de l'équipage ;
- De compétiteurs dont la licence ne respecte pas les règlements en vigueur ;
- De rameurs J15 et J16 participant aux championnats de France et à leurs épreuves qualificatives dans les catégories J17, J18 et sénior sans visite médicale spécifique d'aptitude ;
- De rameurs participant au championnat national jeune et au championnat de France J16 dont le brevet d'aviron Or, validé par un éducateur de club, n'aura pas été enregistré.

3-6. Droits d'engagement

Des droits d'engagement au championnat national jeune, aux championnats de France et aux critères nationaux de la FFA sont perçus selon le barème suivant :

Bateaux	Droits d'engagement
1x	22 €
2x, 2-, 2+	33 €
4x, 4x+, 4-, 4+	55 €
8+, 8x+	88 €

Ce barème ne s'applique pas aux championnats de France Indoor.
Ces droits sont prélevés sur le compte licences du club.

3-7. Rameurs qui, lors de la saison précédente, n'étaient pas licenciés et ont été sélectionnés dans un pays étranger pour participer aux Jeux Olympiques ou Paralympiques ou aux Championnats du Monde junior, sénior, moins de 23 ans ou paralympiques ou aux Championnats d'Europe junior, sénior ou moins de 23 ans.

Ces rameurs ne peuvent être engagés à un championnat de France ou à un critérium national que s'ils appartiennent à un club n'ayant pas déjà licencié une personne mutante au cours de la présente saison et ayant été sélectionnée la saison précédente pour participer aux Jeux olympiques ou paralympiques ou aux championnats du Monde junior, sénior, moins de 23 ans ou paralympiques ou aux championnats d'Europe junior, sénior ou moins de 23 ans.

Cette possibilité est limitée à un rameur par an et par club.

3-8. Consultation des engagements

Les engagements aux différentes épreuves peuvent être consultés sur ffaviron.fr trois heures après la clôture des inscriptions.

Ces inscriptions sont soumises à l'éligibilité des rameurs et barreaux.

3-9. Règlement des championnats et critères

Voir l'annexe 10 du règlement intérieur de la FFA

Modalités d'application de l'Article 7: Engagements (ou modifications d'engagements) hors délai

Valeur du point : 1 point = 1,50 €.

Les demandes d'engagements (ou modifications d'engagements) hors délai et de rameurs non licenciés au 31 mars doivent être envoyées à championnats@ffaviron.fr au plus tard 48 heures après la clôture des engagements.

4. FORFAITS

Avant la clôture des inscriptions : sur l'intranet fédéral.

Après la clôture des inscriptions : les clubs doivent annoncer les forfaits et en indiquer les motifs à la réunion des délégués.

Si les motifs invoqués ne sont pas reconnus valables, une pénalité de 20 points (1 point = 1,50 €) sera appliquée au club.

5. ASSURANCES

Les clubs doivent prendre la couverture indispensable des risques matériels. En cas d'accident, une déclaration sera faite immédiatement au président du jury qui fera signer le procès-verbal de régates correspondant par les clubs impliqués et le transmettra à la FFA. La déclaration du sinistre est à faire obligatoirement par les clubs concernés à leur compagnie d'assurance respective.

En aucun cas, la responsabilité de la FFA ne pourra être recherchée.

6. NUMÉROS

Les numéros des bateaux pour les parcours contre la montre sont fournis par la FFA.

Pour les courses en ligne, les clubs ont l'obligation de se munir du nombre de jeux de numéros nécessaires pour identifier tous leurs bateaux.

Les numéros d'identification fédérale des bateaux mer sont à renseigner lors des inscriptions sur l'intranet fédéral. Les bateaux mer doivent porter de chaque côté de la proue leur numéro d'identification fédérale.

7. TIRAGE AU SORT

Lorsqu'un équipage déclare forfait après le tirage au sort et au plus tard à la réunion des délégués, si le nombre d'équipages restant implique d'utiliser un autre système de progression ou si le forfait entraîne un déséquilibre entre le nombre des équipages dans chaque série, alors un nouveau tirage est réalisé.

8. CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE

L'article 7 du règlement des championnats et critérium (annexe 10 du règlement intérieur de la FFA) concernant les engagements ou modifications d'engagements hors délai s'applique pour le championnat national jeune.

MAIF AVIRON INDOOR – CHAMPIONNATS DE FRANCE

J16, J18, SÉNIOUR, MASTER, PARA-AVIRON ET CRITÉRIUM AVIRON ADAPTÉ



VENDREDI 07 ET SAMEDI 08 FÉVRIER 2020

STADE PIERRE DE COUBERTIN – PARIS

1. CALENDRIER

- Lundi 21 octobre 14h00 ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
- Lundi 20 janvier 12h00 clôture des inscriptions

2. ÉPREUVES (ATTENTION ! LES CATÉGORIES INDOOR CORRESPONDENT À L'ÂGE ATTEINT LE 8 FÉVRIER => CF. CODE INDOOR ; ANNEXE 7.3)

Épreuves individuelles – 2000 m			Épreuves individuelles Sprint – 500 m		
14-16	junior 16 ans	(F-H)	14-16	junior 16 ans	(F-H)
17-18	junior 18 ans	(F-H)	17-18	junior 18 ans	(F-H)
U23	moins de 23 ans	(F-H, FPL-HPL)	U23	moins de 23 ans	(F-H, FPL-HPL)
S	19 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)	S	19 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)
30-39	30 à 39 ans	(F-H, FPL-HPL)	30-39	30 à 39 ans	(F-H, FPL-HPL)
40-49	40 à 49 ans	(F-H, FPL-HPL)	40-49	40 à 49 ans	(F-H, FPL-HPL)
50-54	50 à 54 ans	(F-H, FPL-HPL)	50-59	55 à 59 ans	(F-H, FPL-HPL)
55-59	55 à 59 ans	(F-H, FPL-HPL)	60+	60 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)
60-64	60 à 64 ans	(F-H, FPL-HPL)	S PR1	para-aviron 1	(F-H)
65-69	65 à 69 ans	(F-H, FPL-HPL)	S PR2	para-aviron 2	(F-H)
70-74	70 à 74 ans	(F-H, FPL-HPL)	S PR3	para-aviron 3	(F-H)
75-79	75 à 79 ans	(F-H, FPL-HPL)	S PR3-ID*	para-aviron ID	(F-H)
80-84	80 à 84 ans	(F-H, FPL-HPL)	Épreuves collectives – Relais 4x500 m		
85-89	85 à 89 ans	(F-H, FPL-HPL)	SHR4	sénior - relais à 4 hommes	
90-94	90 à 94 ans	(F-H, FPL-HPL)	SFR4	sénior - relais à 4 femmes	
95-99	95 à 99 ans	(F-H, FPL-HPL)	SMR4	sénior - relais mixte à 4	dont 1 femme et 1 homme
100+	100 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)	SMR4 PR3-ID*	sénior - relais à 4 PR3-ID	dont 1 femme et 1 homme
S PR1	sénior para-aviron 1	(F-H)	SMR4 Open*	sénior - relais mixte à 4	dont 1 femme et 1 homme
S PR2	sénior para-aviron 2	(F-H)	Épreuves collectives – 500 m à 4		
S PR3	sénior para-aviron 3	(F-H)	SMR4 HV*	sénior handi/valide à 4	dont 1 femme et 1 homme
Épreuve individuelle – 1000 m			et au moins une personne classifiée PR1, PR2 ou PR3.		
S PR3-ID*	sénior para-aviron ID	(F-H)			

* hors Championnat de France ou récompensées par la FF Sport Adapté

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réglementation

Le MAIF Aviron Indoor - Championnats de France se tiendra dans le cadre des championnats du monde d'aviron indoor sans que cela n'en impacte les règles en vigueur. Les championnats de France d'aviron indoor se déroulent en conformité avec le code des compétitions d'aviron indoor (annexe 7.3 du règlement intérieur de la FFA).

Participation

Les championnats de France d'aviron indoor sont ouverts aux rameurs de nationalité française titulaires d'une licence FFA A, U, BF, I ou IE de la saison en cours. Dans les épreuves collectives, les membres de l'équipe doivent être licenciés du même club. Une épreuve Relais Open sera ouverte aux équipes mixtes de clubs et aux licenciés individuels selon les mêmes règles que le relais mixte SMR4 (au moins un homme et une femme).

Engagements

La possession d'une licence FFA est obligatoire pour s'engager: licence A, U, BF ou I prise dans un club **OU** licence indoor individuelle annuelle. Les inscriptions sont à effectuer sur wrichparis2020.com. La liste des engagés est accessible à tout moment sur ce même site. Tarifs « Early Bird » du 15/10 au 31/12: 15 € pour les épreuves individuelles de 500 m; 25 € pour les 1000 m (PR3 ID) et 2000 m; 60 € pour les relais. Tarifs du 01/01 au 22/01: 20 € pour les épreuves individuelles de 500 m; 30 € pour les 1000 m (PR3 ID) et 2000 m; 70 € pour les relais. Informations complémentaires sur le site wrichparis2020.com.

Lieu

Stade Pierre de Coubertin - 82 Avenue Georges Lafont - 75016 Paris (métro 9 - Porte de Saint-Cloud)

Para-aviron

Une session de classification aura lieu sur place le vendredi 7 février 2020 avec rendez-vous préalable auprès de la FFA. Dans le cadre des championnats du monde, des classifications internationales FISA seront organisées en fonction du profil des rameurs candidats. Contact: handicaps@ffaviron.fr

Renseignements

Il n'y a pas de réunion de délégués. À leur arrivée, les participants se présentent à l'accueil de la manifestation pour obtenir leur fiche de course, vérifier et valider les informations. Pour tout renseignement sur l'événement et les modalités d'inscription et de participation, consultez le site internet wrichparis2020.com ou contactez par téléphone le 01 45 14 26 40 ou écrivez à wrichparis2020@ffaviron.fr

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les plages horaires sont données à titre indicatif. Les horaires précis des courses seront définis en fonction du nombre d'engagés. Ils seront disponibles le 1er février 2020 au plus tard sur wrichparis2020.com

• Vendredi	7 février	de 13h00 à 16h30 de 18h00 à 21h00	Championnat UNSS 500 m	• Samedi	8 février	de 9h00 à 11h30 de 11h30 à 13h30 de 13h30 à 16h00 de 16h00 à 17h30 de 17h00 à 19h00	master junior Open, U23 PR 1, 2, 3, ID relais
------------	-----------	--------------------------------------	---------------------------	----------	-----------	---	---

5. ENGAGEMENT HORS-DÉLAI

Toute demande d'inscription après la date de clôture (20 janvier) entraînera un surcoût de 5 € pour les épreuves individuelles et de 10 € pour les épreuves par équipes. Tout engagement hors-délai ou modification d'engagement devra être effectué avant le jeudi 30 janvier à 12h.

Des engagements sur place seront possibles pour les relais, dans la limite des places disponibles au prix de 100 €.

6. CONTACT

Organisation du MAIF Aviron Indoor – Championnats de France et des Championnats du Monde: wrichparis2020@ffaviron.fr – 01 45 14 26 40

DIMANCHE 08 MARS 2020

1. CALENDRIER

- Lundi 17 février 08h00 ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
- Vendredi 28 février 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Mercredi 11 mars 14h00 consultation des équipages qualifiés directement pour le championnat de France sénior bateaux courts

2. ÉPREUVES

J18 – distance de course : 6 000 m		PARA-AVIRON et AVIRON ADAPTÉ – distance de course : 4 000 m	
1	J18F2- 2 rameuses en pointe sans barreur	12	SF1X PR1 1 rameuse en couple bras-épaules (flotteurs obligatoires)
2	J18H2- 2 rameurs en pointe sans barreur	13	SH1X PR1 1 rameur en couple bras-épaules (flotteurs obligatoires)
3	J18F1X 1 rameuse en couple	14	SF1X PR2 1 rameuse en couple tronc-bras (flotteurs facultatifs)
4	J18H1X 1 rameur en couple	15	SH1X PR2 1 rameur en couple tronc-bras (flotteurs facultatifs)
SÉNIOR – distance de course : 6 000 m		16	SF2- PR3-ID 1 rameuse en pointe aviron adapté et 1 rameuse valide
5	SF2- 2 rameuses en pointe sans barreur	17	SH2- PR3-ID 1 rameur en pointe aviron adapté et 1 rameur valide
6	SH2-PL 2 rameurs en pointe sans barreur poids léger	PARA-AVIRON – distance de course : 6 000 m	
7	SH2- 2 rameurs en pointe sans barreur	18	SF2- PR3 2 rameuses en pointe sans barreur jambes-tronc-bras
8	SF1XPL 1 rameuse en couple poids léger		1 rameuse handi et 1 guide (femme valide) ou 2 handis
9	SH1XPL 1 rameur en couple poids léger	19	SH2- PR3 2 rameurs en pointe sans barreur jambes-tronc-bras
10	SF1X 1 rameuse en couple		1 rameur handi et 1 guide (homme
11	SH1X 1 rameur en couple		ou femme valide) ou 2 handis
		20	SF1x PR3 1 rameuse en couple jambes-tronc-bras (embarcation libre)
		21	SH1x PR3 1 rameur en couple jambes-tronc-bras (embarcation libre)

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves des têtes de rivière interrégionales et de la tête de rivière nationale sont ouvertes aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs dans les épreuves en deux sans barreur.

Engagements

Les engagements aux têtes de rivière interrégionales et de la tête de rivière nationale sont faits sur l'intranet fédéral par les clubs et par les comités départementaux, les ligues ou la FFA dans le cas des mixtes de clubs.

Les engagements de chaque zone sont indépendants.

À la clôture des engagements, ceux-ci sont envoyés par la FFA aux responsables de zone.

Distance de parcours

La distance du parcours contre la montre est de :

- 6 000 mètres pour les épreuves J18 et sénior ;
- 6 000 mètres pour les épreuves en deux sans barreur PR3 et en skiff PR3 ;
- 4 000 mètres pour les épreuves en skiff PR1, PR2 et PR3-ID.

Lieux

Une tête de rivière labellisée par la FFA est organisée par chacune des quatre zones :

- Zone Nord-Est : Toul
- Zone Nord-Ouest : Caen
- Zone Sud-Est : Marignane
- Zone Sud-Ouest : Sainte-Livrade

Rameurs poids léger

Lors des têtes de rivière interrégionales et de la tête de rivière nationale, seul le poids individuel est limité.

Il doit être de 73 kg maximum chez les hommes et de 59,5 kg maximum chez les femmes.

Rameurs para-aviron et aviron adapté

Voir le récapitulatif de la réglementation aviron et handicaps en page 35.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

L'ordre des épreuves est à respecter impérativement pour les épreuves J18 et sénior.

Les programmes des têtes de rivière interrégionales et de la tête de rivière nationale sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

Les résultats sont retournés selon le modèle fourni par la FFA.

Les organisateurs des têtes de rivière interrégionales et nationale peuvent ajouter des épreuves supplémentaires : bateaux longs, autres catégories d'âge.

5. TÊTE DE RIVIÈRE NATIONALE

La tête de rivière de Caen est le support de la tête de rivière nationale.

La tête de rivière nationale est obligatoire pour les équipages sénior en recherche d'une sélection dans les collectifs nationaux. L'engagement est libre.

À l'issue de la tête de rivière nationale, la DTN déterminera une liste de 14 équipages maximum directement qualifiés pour le championnat de France sénior bateaux courts.

6. CONTACT

- | | | |
|---------------------|---------------------------------|--|
| • Zone Nord-Est : | Coordonnateur : Arnaud TIXIER | Référents techniques : Marion JULLIEN, Frédéric DOUCET |
| • Zone Nord-Ouest : | Coordonnateur : Jacky BLOQUET | Référent technique : Alexandre HUSS |
| • Zone Sud-Est : | Coordonnateur : Vincent BUSSER | Référent technique : Pascal MOREL |
| • Zone Sud-Ouest : | Coordonnateur : Germain PONTOIS | Référent technique : Michel COLARD |

CHAMPIONNAT DE FRANCE LONGUE DISTANCE JUNIOR, SENIOR ET MASTER ET COUPE DE FRANCE FFSU LONGUE DISTANCE



SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 MARS 2020

MÂCON

1. CALENDRIER

• Lundi	17 février	08h00	ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
• Mardi	3 mars	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
• Vendredi	6 mars	17h00	consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
• Samedi	14 mars	11h30	réunion des délégués

2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS

Samedi – distance de course : 8 000 m			Dimanche – distance de course : 8 000 m				
1	J18H2x	13h30	2 rameurs en couple	1	J18H4x	09h00	4 rameurs en couple
2	J18F2x	13h30	2 rameuses en couple	2	J18F4x	09h00	4 rameuses en couple
3	J18H8+	13h45	8 rameurs en pointe avec barreur	3	J18H4-	09h15	4 rameurs en pointe sans barreur
4	J18F8+	13h45	8 rameuses en pointe avec barreur	4	J18F4-	09h15	4 rameuses en pointe sans barreur
5	SH4x	14h00	4 rameurs en couple	5	SF2x	09h30	2 rameurs en couple
6	SH4x universitaire	14h00	4 rameurs en couple	6	MCH2x	09h30	2 rameurs en couple
7	MCH4x	14h00	4 rameurs en couple	7	MEH2x	09h30	2 rameurs en couple
8	MEH4x	14h00	4 rameurs en couple	8	SH8+	10h00	8 rameurs en pointe avec barreur
9	SH4-	14h30	4 rameuses en pointe sans barreur	9	SH8+ universitaire	10h00	8 rameurs en pointe avec barreur
10	MCH4-	14h00	4 rameurs en couple	10	MCH8+	10h00	8 rameurs en pointe avec barreur
11	MEH4-	14h00	4 rameurs en couple	11	MEH8+	10h00	8 rameurs en pointe avec barreur
12	SF2x	14h45	2 rameuses en couple	12	SF4x	10h15	4 rameuses en couple
13	MCF2x	14h45	2 rameuses en couple	13	SF4x universitaire	10h15	4 rameuses en couple
14	MEF2x	14h45	2 rameuses en couple	14	MCF4x	10h30	4 rameuses en couple
15	SF8+	15h00	8 rameuses en pointe avec barreur	15	MEF4x	10h30	4 rameuses en couple
16	SF8+ universitaire	15h00	8 rameuses en pointe avec barreur	16	SF4-	10h45	4 rameuses en pointe sans barreur
17	MCF8+	15h00	8 rameuses en pointe avec barreur	17	MCF4-	10h45	4 rameuses en pointe sans barreur
18	MEF8+	15h00	8 rameuses en pointe avec barreur	18	MEF4-	10h45	4 rameuses en pointe sans barreur
19	SM4x	15h15	2 rameuses et 2 rameurs en couple	19	SM8+	11h00	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
20	SM4x universitaire	15h15	2 rameuses et 2 rameurs en couple	20	SM8+ universitaire	11h00	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
21	MCM4x	15h15	2 rameuses et 2 rameurs en couple	21	MCM8+	11h00	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
22	MEM4x	15h15	2 rameuses et 2 rameurs en couple	22	MEM8+	11h00	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur

1. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation : règles générales

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Les rameurs et rameuses séniors qualifiés directement pour les championnats de France bateaux courts ne sont pas autorisés à participer

Participation au championnat de France longue distance master

Un rameur master appartient à la classe d'âge correspondant à l'âge qu'il atteint durant l'année courante.

Le barreur n'a pas d'âge minimum requis et il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne d'âge de l'équipage

Les rameurs masters doivent donc tous avoir 27 ans ou plus en 2020.

La moyenne d'âge du bateau doit être supérieure ou égale à 43 ans en catégorie C et supérieure ou égale à 55 ans en catégorie E.

La participation des étrangers dans les épreuves master est soumise à la réglementation des championnats nationaux (annexe 10 du règlement intérieur).

Engagements

Les engagements au championnat de France longue distance sont faits uniquement sur l'intranet fédéral par chaque club.

Un rameur peut participer à plusieurs épreuves du championnat de France et dans plusieurs catégories d'âge.

Pour la coupe de France FFSU, les engagements sont faits par la FFSU.

Classement

Un classement national master sera établi à l'issue du championnat.

2. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Samedi 14 mars à partir de 13h30 finales
- Dimanche 15 mars à partir de 09h00 finales

3. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Société des Régates Mâconnaises – Tél. 03 85 38 00 67 – Fax 03 85 38 28 65 – regates.maconnaises@free.fr ou C71003@ffaviron.fr

ÉPREUVES QUALIFICATIVES INTERRÉGIONALES POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS J18, SÉNIOR ET PARA-AVIRON



ET POUR LE CRITÉRIUM NATIONAL AVIRON ADAPTÉ

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 MARS 2020

1. CALENDRIER

• Lundi	02 mars	08h00	ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
• Vendredi	13 mars	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
• Mardi	24 mars	16h00	retour à la FFA de la liste des bateaux qualifiés de la zone

2. ÉPREUVES

J18 – distance de course: 2 000 m			SÉNIOR – distance de course: 2 000 m		
1	J18F2-	2 rameuses en pointe sans barreur	5	SF2-	2 rameuses en pointe sans barreur
2	J18H2-	2 rameurs en pointe sans barreur	6	SH2- PL	2 rameurs en pointe sans barreur poids léger
3	J18F1x	1 rameuse en couple	7	SH2-	2 rameurs en pointe sans barreur
4	J18H1x	1 rameur en couple	8	SF1x PL	1 rameuse en couple poids léger
			9	SH1x PL	1 rameur en couple poids léger
			10	SF1x	1 rameuse en couple
			11	SH1x	1 rameur en couple
PARA-AVIRON et AVIRON ADAPTÉ – distance de course: 2 000 m					
12	SF1x PR3	1 rameuse en couple jambes, tronc et bras			(Embarcation libre)
13	SH1x PR3	1 rameur en couple jambes, tronc et bras			(Embarcation libre)
14	SF2- PR3	2 rameuses en pointe jambes, tronc et bras			1 rameuse handi et 1 guide (femme valide) ou 2 rameuses handi
15	SH2- PR3	2 rameurs en pointe jambes, tronc et bras			1 rameur handi et 1 guide (homme ou femme valide) ou 2 rameurs handi
16	SF1x PR1	1 rameuse en couple bras et épaules			(Bateau FISA - fauteuil - flotteurs obligatoires)
17	SH1x PR1	1 rameur en couple bras et épaules			(Bateau FISA - fauteuil - flotteurs obligatoires)
18	SF1x PR2	1 rameuse en couple tronc et bras			(Bateau FISA - assise fixe - flotteurs facultatifs)
19	SH1x PR2	1 rameur en couple tronc et bras			(Bateau FISA - assise fixe - flotteurs facultatifs)
20	SF2- PR3-ID	2 rameuses en pointe - aviron adapté			1 rameuse aviron adapté et 1 rameuse valide
21	SH2- PR3-ID	2 rameurs en pointe - aviron adapté			1 rameur aviron adapté et 1 rameur valide

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France bateaux courts sont ouvertes aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs dans les épreuves en deux sans barreur.

Les équipages engagés doivent courir dans la zone d'appartenance de leurs clubs ou du pôle auquel ils sont rattachés. Les équipages composés de mixtes de clubs de deux zones différentes peuvent courir au choix dans l'une de ces deux zones.

En J18, au cas où il y aurait un nombre conséquent d'équipages à potentiel équipe de France dans une zone, des quotas supplémentaires pourront être rajoutés.

Voir le récapitulatif de la réglementation aviron et handicaps en page 35.

Les équipages sénior qualifiés par la DTN à l'issue de la tête de rivière nationale ne sont pas autorisés à participer.

Engagements

Les engagements aux épreuves qualificatives interrégionales sont faits sur le site intranet de la FFA par les clubs ou par les comités départementaux, les ligues ou la FFA dans le cas des mixtes de clubs.

À la clôture des engagements, ceux-ci sont envoyés par la FFA aux responsables de zone.

Qualifications para-aviron et aviron adapté

Pour se qualifier au championnat de France para-aviron et au critérium national adapté, les équipages devront réaliser une performance (exprimée en % et calculée par rapport aux temps de référence de chaque catégorie) qui ne soit pas inférieure de plus de 20 % à celle réalisée par le bateau le plus performant sur la régates.

Exemple: Performance 1xSH: 95 % du temps de référence. Les rameurs et rameuses para-aviron et aviron adapté doivent réaliser une performance supérieure à 75 % du temps de référence de leur catégorie.

Lieux

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France bateaux courts sont organisées par chacune des quatre zones:

- Zone Nord-Est: Gravelines
- Zone Nord-Ouest: Mantes-la-Jolie
- Zone Sud-Est: Aiguebelette
- Zone Sud-Ouest: Cazaubon

Rameurs poids-léger

Lors des épreuves qualificatives interrégionales, le poids des rameurs poids léger doit être conforme au code des régates de la FFA.

(Femme: 59 kg maximum / Homme: 72,5 kg maximum - moyenne d'un équipage: 70 kg)

Classification

Une session de classification pour les handicaps physiques aura lieu sur place le vendredi 20 mars avec rendez-vous préalable auprès de la FFA. Pour les handicaps mentaux, la classification sera faite sur présentation de la carte d'invalidité à transmettre à la FFA par mail à l'adresse suivante : handicaps@ffaviron.fr

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES - RÉSULTATS

Programme

Les programmes des épreuves qualificatives sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

Retour des résultats à la FFA

À l'issue des épreuves qualificatives:

- Les responsables de zone retournent à la FFA la liste des bateaux qualifiés dans la limite de leur quota.
- Les engagements au championnat de France sont faits automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone. En cas de refus de la qualification, les clubs doivent prévenir les responsables de zone avant le mardi 24 mars 16h00.

CHAMPIONNAT DE FRANCE BATEAUX COURTS PARA-AVIRON ET CRITÉRIUM NATIONAL AVIRON ADAPTÉ



VENDREDI 03 ET SAMEDI 04 AVRIL 2020

CAZAUBON

1. CALENDRIER

Les engagements se font à l'issue des épreuves qualificatives interrégionales.

- Mercredi 25 mars 17h00 validation de la liste des inscrits par la FFA
- Vendredi 27 mars 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Jeudi 02 avril 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES

PARA-AVIRON et AVIRON ADAPTÉ – distance de course: 2 000 m – finales le samedi

12	SF1x PR3	1 rameuse en couple jambes, tronc et bras	(Embarcation libre)
13	SH1x PR3	1 rameur en couple jambes, tronc et bras	(Embarcation libre)
14	SF2- PR3	2 rameuses en pointe jambes, tronc et bras	1 rameuse handi et 1 guide (femme valide) ou 2 rameuses handi
15	SH2- PR3	2 rameurs en pointe jambes, tronc et bras	1 rameur handi et 1 guide (homme ou femme valide) ou 2 rameurs handi
16	SF1x PR1	1 rameuse en couple bras et épaules	(Bateau FISA - fauteuil - flotteurs obligatoires)
17	SH1x PR1	1 rameur en couple bras et épaules	(Bateau FISA - fauteuil - flotteurs obligatoires)
18	SF1x PR2	1 rameuse en couple tronc et bras	(Bateau FISA - assise fixe - flotteurs facultatifs)
19	SH1x PR2	1 rameur en couple tronc et bras	(Bateau FISA - assise fixe - flotteurs facultatifs)
20	SF2- PR3-ID	2 rameuses en pointe - aviron adapté	1 rameuse aviron adapté et 1 rameuse valide - Critérium
21	SH2- PR3-ID	2 rameurs en pointe - aviron adapté	1 rameur aviron adapté et 1 rameur valide - Critérium

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les championnats de France bateaux courts sont ouverts aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs.

Engagements des bateaux retenus par les zones

Les engagements aux championnats de France des bateaux retenus par les zones sont faits automatiquement à l'issue des épreuves qualificatives interrégionales dans le cadre de leurs quotas.

Épreuves para-aviron et aviron adapté

Voir le récapitulatif de la réglementation aviron et handicaps en page 35.

Classification

Tous les engagés doivent être classifiés.

Il n'y a pas de session de classification organisée sur ce championnat de France.

Classement

Une récompense sera attribuée dans chaque épreuve au meilleur équipage composé de rameurs junior.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Vendredi 03 avril à partir de 13h30 séries qualificatives para-aviron et aviron adapté
- Samedi 04 avril à partir de 14h00 finales para-aviron et aviron adapté

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Informations et réservation auprès de l'Office de Tourisme de Cazaubon-Barbotan – Place Armagnac 32150 BARBOTAN LES THERMES

Tél. +33(0)5 62 69 52 13 – Fax +33(0)5 62 69 57 71 – omt.barbotan@wanadoo.fr – <http://www.barbotan-cazaubon.com>

VENDREDI 03 AU DIMANCHE 05 AVRIL 2020

1. CALENDRIER

Les engagements se font à l'issue des épreuves qualificatives interrégionales et de la tête de rivière nationale.

- Mercredi 25 mars 17h00 validation de la liste des inscrits par la FFA
- Vendredi 27 mars 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Jeudi 02 avril 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS DES FINALES

J18 – distance de course: 2000 m			SÉNIOR – distance de course: 2000 m		
1	J18F2-	09h10 2 rameuses en pointe sans barreur	5	SF2-	10h30 2 rameuses en pointe sans barreur
2	J18H2-	09h30 2 rameurs en pointe sans barreur	6	SH2-PL	10h50 2 rameurs en pointe sans barreur poids léger
3	J18F1x	09h50 1 rameuse en couple	7	SH2-	11h10 2 rameurs en pointe sans barreur
4	J18H1x	10h10 1 rameur en couple	8	SF1xPL	11h30 1 rameuse en couple poids léger
			9	SH1xPL	11h50 1 rameur en couple poids léger
			10	SF1x	12h10 1 rameuse en couple
			11	SH1x	12h30 1 rameur en couple

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les championnats de France bateaux courts sont ouverts aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs.

Les équipages qualifiés sont ceux listés par la DTN à l'issue de la tête de rivière nationale (ces équipages sont engagés sur l'Intranet fédéral par la FFA) et ceux désignés par les zones, sous leur propre responsabilité, dans le cadre du quota qui leur a été attribué.

Incident de parcours

En cas d'incident avéré d'un équipage sur le parcours contre la montre le Comité d'équité décidera de leur intégration ou non dans les séries qualificatives des championnats de France bateaux courts sans augmenter le nombre de qualifiés.

Le nombre d'équipages repêchés est limité au maximum à deux par épreuve. Ces équipages seront classés aux dernières places qualificatives du classement du parcours contre la montre.

Rameurs poids léger

Code des régates de la FFA:

- Femme: 59 kg maximum;
- Homme: 72,5 kg maximum - moyenne d'un équipage 70 kg.

Arbitrage

L'arbitrage se fera par zone.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Vendredi 03 avril matin parcours contre la montre sénior et J18
après-midi séries qualificatives sénior
- Samedi 04 avril matin séries qualificatives J18 puis demi-finales sénior
après-midi demi-finales J18 et finales de classement J18 et senior
- Dimanche 05 avril matin finales B et A J18 puis finales B et A sénior

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Informations et réservation auprès de l'Office de Tourisme de Cazaubon-Barbotan – Place Armagnac 32150 BARBOTAN LES THERMES

Tél. +33(0)5 62 69 52 13 – Fax +33(0)5 62 69 57 71 – omt.barbotan@wanadoo.fr – <http://www.barbotan-cazaubon.com>

1. CALENDRIER

• Lundi	06 avril	08h00	ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
• Mardi	21 avril	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
• Jeudi	23 avril	17h00	consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
• Vendredi	24 avril	18h00	réunion des délégués des ligues

2. ÉPREUVES ET PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Ce programme est conçu pour permettre la rotation des embarcations entre les différentes catégories. Les horaires définitifs seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Distance de course : 1 500 m											
Samedi matin			Samedi après-midi			Dimanche matin			Dimanche après-midi		
08h30	Séries	J16F4x	14H00	Finales B, C, A	J16F4x	08h00	Séries	J16F8+	11H00	Finales B, C, A	J16F8+
08h50	Séries	J16F4+	14H15	Finales B, C, A	J16F4+	08h20	Séries	J16H4x	11H15	Finales B, C, A	J16H4x
09h10	Séries	J16H8+	14H30	Finales B, C, A	J16H8+	08h40	Séries	J16H4+	11H30	Finales B, C, A	J16H4+
09h30	Séries	J18F8+	14H45	Finales B, C, A	J18F8+	09h00	Séries	J18F4x	11H45	Finales B, C, A	J18F4x
09h45	Séries	J18H8+	15H00	Finales B, C, A	J18H8+	09h15	Séries	J18F4-	12H00	Finales B, C, A	J18F4-
10h00	Séries	SF4x	15H15	Finales B, C, A	SF4x	09h30	Séries	J18H4x	12H15	Finales B, C, A	J18H4x
10H15	Séries	SF4-	15H30	Finales B, C, A	SF4-	09h45	Séries	J18H4-	12H30	Finales B, C, A	J18H4-
10H30	Séries	SH4x	15H45	Finales B, C, A	SH4x	10h00	Séries	SF8+	12H45	Finales B, C, A	SF8+
10H45	Séries	SH4-	16h00	Finales B, C, A	SH4-	10h15	Séries	SH8+	13H00	Finales B, C, A	SH8+

3. RÈGLEMENT DE LA COMPÉTITION

Participation

La coupe de France des régions est une compétition par équipes de ligue qui se déroule sur 2 jours.

Certaines ligues peuvent se regrouper pour participer. Ce regroupement doit être validé par la FFA. Une fois validé, il s'applique pour toutes les équipes constituées et pour toute la durée de la compétition.

Les épreuves sont réservées aux équipes composées uniquement de rameurs licenciés dans des clubs de la même ligue ou regroupement de ligues.

Les rameurs et rameuses séniors et juniors sélectionnés dans les collectifs France ne sont pas autorisés à participer.

Équipe et embarcations

Une équipe est constituée de 8 rameurs d'une même catégorie et d'un barreur qui concourent :

- Pour les J16 en 4x, 4+ un jour et en 8+ l'autre jour ;
- Pour les J18 et sénior en 4x, 4- un jour et en 8+ l'autre jour.

Une ligue qui engage une équipe dans une catégorie doit obligatoirement participer dans les 3 embarcations.

Une ligue peut engager plusieurs équipes de 8 rameurs dans une même catégorie, identifiées de 1 à n.

Système de course

Séries avec classement au temps, puis finales A, B et C.

Quel que soit le nombre d'engagés dans une épreuve, il n'y a pas de finale D.

Classements

Classement par épreuves : un classement des équipages est établi dans chaque épreuve à l'issue des finales. Les trois premiers équipages de chaque épreuve reçoivent une récompense au ponton d'honneur.

Classement par catégorie : un classement des équipes de ligue est établi pour chacune des six catégories (HJ16, FJ16, HJ18, FJ18, HS, FS). Il se fait par addition des points obtenus par les 3 équipages (4+ ou 4-, 4x et 8+) composant chaque équipe. Pour chaque catégorie, les huit rameurs et le barreur des trois premières équipes reçoivent leurs récompenses sur le podium. Deux équipes d'une même ligue peuvent être récompensées. En cas d'égalité, le résultat obtenu en huit départagera les équipes.

Classement général : un classement général des ligues est établi pour la Coupe de France des régions. Il se fait par addition des points obtenus dans le classement par catégorie par chaque équipe de ligue la mieux classée dans chacune des six catégories. En cas d'égalité, le résultat obtenu dans la catégorie sénior (homme et femme), puis la catégorie J18, puis la catégorie J16 départageront les équipes.

Arbitrage

L'arbitrage se fera par zone.

4. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Engagements

Les engagements sont faits sur l'Intranet fédéral par chaque ligue.

Tenue

Chaque équipe doit courir sous les couleurs de sa ligue ou dans une tenue homogène pour les regroupements de ligue.

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Association Sportive Mantaise – Tél. 01 30 94 56 31 – C78022@ffaviron.fr

AVRIL/MAI 2020

1. CALENDRIER

- Mardi 2 juin 14h00 date limite de retour à la zone et à la FFA de la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés par les ligues dans la limite de leurs quotas.

Les dates et les modalités d'inscription et de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa ligue.

2. ÉPREUVES

PARA-AVIRON – distance de course: 1 000 m		JEUNE – distance de course: 1 000 m	
1	J14M2x PR 1 rameur et 1 rameuse en couple (un des deux rameurs doit avoir un handicap correspondant aux catégories PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide)	4	J13F1x 1 rameuse en couple
		5	J13H1x 1 rameur en couple
		6	J14F1x 1 rameuse en couple
		7	J14H1x 1 rameur en couple
		8	J14F2x 2 rameuses en couple
		9	J14H2x 2 rameurs en couple
JEUNE – distance de course: 500 m			
2	J12F1x 1 rameuse en couple		
3	J12H1x 1 rameur en couple		

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Engagements aux championnats de ligue jeune

Les clubs font leurs engagements aux championnats de ligue jeune sur l'Intranet fédéral.

Ces championnats sont qualificatifs pour les championnats interrégionaux et obligatoires pour au moins 75 % des rameurs composant les bateaux participant au championnat national jeune.

Engagements aux championnats interrégionaux jeune

Les engagements aux championnats interrégionaux jeune sont faits automatiquement à l'issue des championnats de ligue jeune en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque ligue.

À l'issue des championnats de ligue jeune :

- Les clubs des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de ligue leur participation aux championnats interrégionaux jeune ainsi que le nom du délégué qui sera présent lors du championnat interrégional.
- Les responsables de ligue retournent à la zone la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les responsables de ligue retournent à la FFA la liste des rameurs ayant participé à leur championnat de ligue jeune ainsi que leur numéro de licence.
- Pour les rameurs étrangers, les clubs devront envoyer les certificats de scolarité à la FFA en même temps que la confirmation des engagements.

4. PROGRAMME

Les programmes des championnats de ligue jeune sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Séries qualificatives au temps pour chaque épreuve.
- Finales de classement pour chaque épreuve.

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 MAI 2020

LE CREUSOT

1. CALENDRIER

- Vendredi 15 mai 17h00 réunion des délégués des établissements
- Vendredi 15 mai 18h00 prise en charge des jeunes arbitres par le Président du Jury

2. RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE

- Distance de parcours: 1 000 m;
- Interdiction de ramer dans deux bateaux;
- Un équipage incomplet ne peut prendre le départ;
- La mixité est interdite dans un même bateau à l'exception du barreur dans les équipages à quatre et à l'exception des 4 yolettes mixtes;
- L'équipe présente au Championnat de France doit être constituée du même nombre d'équipages que lors de la phase qualificative, et la moitié, au moins de chaque équipage doit être identique;
- Lorsque la compétition est commencée, (à compter du départ de la première course UNSS), si le médecin de la compétition constate l'impossibilité pour un équipier de participer pour cause de maladie ou blessure, et que l'équipe n'a pas de remplaçant sur place, l'équipage auquel ce concurrent appartient est déclaré forfait.
 - Si cet équipage appartient à une équipe composée initialement de trois (3) équipages, cette équipe peut poursuivre la compétition avec deux (2) équipages;
 - Si cet équipage appartient à une équipe composée initialement de deux (2) équipages, cette équipe ne peut poursuivre la compétition à un (1) équipage et est déclarée forfait;
- Tout équipage incomplet, à cause d'un « forfait non médical » d'un équipier, est déclaré forfait, entraînant ipso-facto le forfait de son équipe (Cf. : nombre d'équipages différent entre la phase qualificative et le Championnat de France).
- En fonction du nombre d'engagés, un Championnat de France UNSS sport partagé (handi-valide) et aviron adapté pourra être mis en place.

3. ÉQUIPE DE COLLÈGE

Embarcations

- 4 yolette de couple (selon la réglementation de l'UNSS) équipée ou non de pelles H;
- Un parc de 24 yolettes «Véga» équipées de pelles H sera mis à disposition des AS qui le désirent sur réservation (lors de la confirmation sur OPUSS);
- Toute AS est libre d'utiliser ses avirons et/ou sa propre yolette «Véga», à l'exclusion de toute autre marque.

Équipes

Une équipe de collège se compose soit de :

- 10 compétiteurs pour 1 yolette garçons et 1 yolette filles;
- 15 compétiteurs pour 1 yolette garçons, 1 yolette filles et 1 yolette mixte (2 garçons et 2 filles).

Dans le même bateau, il ne peut y avoir que des élèves du même collège des 4 années d'âge autorisées : 2007, 2006, 2005 et 2004 à l'exception du barreur pour lequel il n'y a pas de restriction d'âge.

Le barreur ne peut pas ramer et ne peut barrer qu'un seul bateau. Il n'y a pas de poids de barreur imposé.

Important

Les pelles de type « hachoir » sont autorisées.

Il n'y a pas de limite de poids pour les barreurs.

Les rameurs et rameuses sélectionnés dans le collectif France junior ne sont pas autorisés à participer.

4. ÉQUIPE DE LYCÉE

Embarcations

4 de couple garçons (barré ou non, ou yolette - mixité interdite à l'exception du barreur), 4 de couple filles (barré ou non, ou yolette - mixité interdite à l'exception du barreur), 8 de pointe mixte (4 filles et 4 garçons).

Équipes

Une équipe de lycée est composée au minimum de 8 à 15 compétiteurs maximum dans 1, 2 ou 3 bateaux (un huit mixte ou un huit mixte et un quatre ou deux quatre ou trois quatre).

Dans le même bateau, il ne peut y avoir que des élèves du même lycée des 5 années d'âge autorisées : 2005, 2004, 2003, 2002 et 2001 à l'exception du barreur pour lequel il n'y a pas de restriction d'âge.

Le barreur ne peut pas ramer et ne peut barrer qu'un seul bateau. Il n'y a pas de pesée des barreurs. .

5. ENGAGEMENTS

Les engagements sont faits par les établissements en fonction du calendrier régional de l'UNSS.

Les collèges et les lycées sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats académiques et de toute la logistique du Championnat de France (convocations, hébergement, ...).

Toutes les informations concernant les compétitions UNSS peuvent être obtenues en contactant le directeur régional de l'UNSS.

Pour les épreuves de qualifications et le Championnat de France, les concurrents devront être titulaires de la licence UNSS définitivement enregistrée pour l'année 2019-2020.

Une équipe collège ne peut participer au Championnat de France et à ses qualifications que si elle est constituée au minimum de 2 bateaux.

Une équipe lycée peut participer avec 1 seul huit ou au minimum 2 quatre.

Les équipes collèges n'ayant qu'un seul bateau peuvent participer au championnat d'académie mais ne peuvent prétendre à une qualification au Championnat de France.

Les équipes lycée n'ayant qu'un seul 4 peuvent participer au championnat d'académie mais ne peuvent prétendre à une qualification au championnat de France.

Quand une équipe est qualifiée, tous les bateaux ayant participé aux championnats d'académie doivent impérativement participer au Championnat de France. Il ne peut y avoir de forfait de bateaux.

6. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

- | | | | | | | | |
|----------|--------|------------|-----------------------|------------|--------|------------|-------------------------------------|
| • Samedi | 16 mai | matin | séries qualificatives | • Dimanche | 17 mai | matin | finale de classement ou demi-finale |
| | | après-midi | repêchages | | | après-midi | finale |
| | | | | | | 14h30 | podium établissement UNSS |

7. TEXTES DE RÉFÉRENCE :

https://unss.org/wp-content/uploads/2018/02/FICHE_SPORT_2020_AVIRON_28_SEPTEMBRE_2019.pdf

1. CALENDRIER

- Jeudi 17 avril date limite de retour des résultats au siège national de la FFSU
- Vendredi 08 mai date limite de retour des confirmations des engagements sur le site sport-u.com/aviron/
- Vendredi 15 mai 18h00 réunion des délégués des établissements

2. ÉPREUVES

Distance de course : 1 000 m		
HOMME	FEMME	MIXTE (même établissement)
HU2x 2 rameurs en couple	FU2x 2 rameuses en couple	MU2x 1 rameuse et 1 rameur en couple
HU4x 4 rameurs en couple	FU4x 4 rameuses en couple	MU4x 2 rameuses et 2 rameurs en couple
HU8+ 8 rameurs en pointe avec barreur	FU8+ 8 rameuses en pointe avec barreur	MU8+ 4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
PARA-AVIRON		
MU2x	open handi-valide (course en 2x PR1, PR2 et PR3)	1 rameuse et 1 rameur en couple dont une personne PR1, PR2 ou PR3

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Règlement sportif

Tout équipage doit impérativement participer à une compétition inscrite au calendrier des régates qualifiantes validé par la FF Sport U pour prétendre à une qualification au championnat de France universitaire (aucune dérogation ne sera acceptée).

Un équipage, pour se qualifier au Championnat de France, peut participer à n'importe quelle régata qualifiante même si celle-ci n'est pas dans sa ligue, conférence ou académie.

Les ligues sont responsables de l'organisation des compétitions qualifiantes ; elles peuvent être de site (académie), de ligue ou de conférence.

Les ligues doivent communiquer les dates et lieux des compétitions au plus tard le 13 décembre 2019.

Ces championnats sont ouverts aux équipages composés d'étudiants appartenant à la même association sportive. Toutefois, le barreur (ou la barreuse) peut appartenir à un autre établissement. Une jeune fille peut barrer un bateau masculin (et vice versa).

Les licenciés(es) UNSS sont autorisés(es) uniquement pour barrer.

Possibilité d'intégrer dans un 4 ou dans un 8, un étudiant et/ou une étudiante possédant une licence individuelle ou une licence extérieure issue d'une A.S. du même site (académie) où aucun autre licencié n'est engagé. Exception faite pour l'Ile de France où cette mesure s'applique sur l'ensemble des 3 sites (académies de Créteil, Versailles et Paris) : un étudiant « IDF », licencié individuel ou extérieur peut compléter un équipage d'une autre académie francilienne (cf. sports individuels, règle 2.1.1).

Aucune permutation d'un bateau à l'autre n'est autorisée entre la régata qualifiante et la participation au championnat de France. En cas d'indisponibilité (blessures, examens, etc.), le remplacement d'une partie de cet équipage (50 % barreur non compris) est autorisé, le jour même de la compétition (confirmation en ligne de l'équipage sans modification des noms).

La confirmation des engagements se fera par saisie en ligne sur le site FFSU du 4 au 8 mai dernier délai (www.sport-u.com/aviron/).

Un équipage sélectionné se présentant au championnat de France sans avoir confirmé en ligne sa participation sera redevable d'une amende de 100€.

Titres décernés et trophée

Les titres de champion de France universitaire sont décernés pour chaque course au programme.

Un trophée récompensera la meilleure « École » : un classement général des « Grandes Écoles » sera effectué par addition des résultats sur l'ensemble des épreuves en 4 et en 8.

Arbitrage

Les A.S qui engagent plus de 16 rameurs devront obligatoirement fournir un arbitre universitaire ayant officié au moins une fois lors d'une compétition fédérale ou universitaire (attestation à fournir).

Pour chaque arbitre, une prise en charge est prévue pour la restauration et l'hébergement. Le déplacement reste à la charge de l'AS.

Les arbitres devront faire acte de candidature auprès de la FF Sport U, en remplissant la fiche d'arbitre disponible sur le site de la FF Sport U, « onglet Aviron » avant le 21 avril 2020.

Une formation d'arbitres sera organisée, leur permettant de valider des modules.

Classification

Il n'y aura pas de session de classification sur place.

Programme international

EUSA : Les équipages médaillés au championnat de France N-1 se verront proposer de participer aux Jeux européens des universités qui de dérouleront à Belgrade (Serbie), en juillet 2020.

Restrictions

La participation d'un rameur est limitée à une seule épreuve. Il n'est donc pas possible de doubler.

Les rameurs et rameuses sélectionnés dans les collectifs junior et sénior A ne sont pas autorisés à participer.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les séries qualificatives se courent sous la forme d'un parcours contre la montre en ligne pour tous les bateaux.

- Samedi 16 mai de 08h00 à 13h00 séries contre la montre en ligne
- de 14h00 à 18h30 tiers de finales ou demi-finales
- Dimanche 17 mai de 08h00 à 11h30 finales de classement
- de 15h00 à 17h00 finales

5. CONTACT ET HÉBERGEMENTS

Les bureaux des sports des établissements sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats FFSU et de toute la logistique du championnat de France.

Toutes les informations concernant les compétitions FFSU peuvent être obtenues en contactant les directions régionales de la FFSU ou sur le site www.sport-u.com.

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON DE MER JUNIOR (J16 ET J18), SÉNIOR, MASTER ET PARA-AVIRON CRITÉRIUM NATIONAL MER AVIRON ADAPTÉ



VENDREDI 22 ET SAMEDI 23 MAI 2020

SAINT-NAZAIRE

1. CALENDRIER

Championnat de France d'aviron de mer J18 et sénior - engagements libres

• Lundi	16 mars	08h00	ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
• Mardi	12 mai	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
• Vendredi	15 mai	17h00	consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
• Vendredi	22 mai	09h00	confirmation des engagements
		10h00	réunion d'information obligatoire pour les équipiers référents des équipages courant le vendredi
• Samedi	23 mai	07h30	réunion d'information obligatoire pour les équipiers référents des équipages qui n'ont pas couru le vendredi

2. ÉPREUVES

PARA-AVIRON – distance de course : 6 km 1 SM2x PR3 1 rameur handi et 1 rameur valide en couple, dont 1 femme	SÉNIOR Homme – distance de course : 6 km 11 SH4x+ 4 rameurs en couple avec barreur 12 SH4+ 4 rameurs en pointe avec barreur 13 SH2x 2 rameurs en couple 14 SH1x 1 rameur en couple
AVIRON ADAPTÉ – distance de course : 6 km 2 SM2x PR3-ID 1 rameur aviron adapté et 1 rameur valide en couple, dont 1 femme	MASTER Homme – distance de course : 6 km 15 M40H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur 16 M40H2x 2 rameurs en couple 17 M40H1x 1 rameur en couple
SÉNIOR Mixte – distance de course : 6 km 3 SM2x 1 rameuse et 1 rameur en couple	J18 Femme – distance de course : 6 km 18 J18F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur
SÉNIOR Femme – distance de course : 6 km 4 SF4x+ 4 rameuses en couple avec barreur 5 SF4+ 4 rameuses en pointe avec barreur 6 SF2x 2 rameuses en couple 7 SF1x 1 rameuse en couple	J16 Femme – distance de course : 6 km 19 J16F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur
MASTER – distance de course : 6 km 8 M40F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur 9 M40F2x 2 rameuses en couple 10 M40F1x 1 rameuse en couple	J18 Homme – distance de course : 6 km 20 J18H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur
	J16 Homme – distance de course : 6 km 21 J16H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur
	J18 Mixte – distance de course : 6 km 22 J18M4x+ 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur
	J16 Mixte – distance de course : 6 km 23 J16M4x+ 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation aux championnats de France

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Les rameurs masters doivent avoir 40 ans ou plus dans l'année en cours.

Les rameurs et rameuses sélectionnés dans les collectifs sénior et sénior moins de 23 ans ne sont pas autorisés à participer.

Bateaux

Les bateaux doivent être conformes à la jauge de restriction du code des régates en mer.

Engagements

La participation d'un rameur est limitée à une seule épreuve. Il n'est donc pas possible de doubler.

Les engagements sont faits uniquement sur l'intranet fédéral par chaque club.

Le numéro d'identification fédérale des bateaux mer doit être renseigné dans le champ « n° bateau/dossard » lors des inscriptions sur l'intranet fédéral.

Classification

Une session de classification pour les handicaps physiques aura lieu sur place avec rendez-vous préalable auprès de la FFA.

Classements

Les classements se font par épreuves et non en fonction des courses auxquelles les concurrents participent (exemple : plusieurs épreuves regroupées au sein d'une même course).

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires et l'ordre des courses sont établis en fonction du nombre d'engagés.

Des manches qualificatives et des finales de classement pourront être organisées à partir du vendredi en fonction du nombre d'engagés.

Les épreuves J16 et J18 peuvent être disputées au cours d'une même course. Les barreaux des équipages J16 doivent porter une chasuble par dessus le gilet de sauvetage.

Les épreuves sénior et master peuvent être disputées au cours d'une même course. Les barreaux des équipages master doivent porter une chasuble par dessus le gilet de sauvetage.

Les horaires et les distances de parcours pourront être changés en fonction des conditions météorologiques ou des contraintes d'organisation.

En particulier, les finales pourraient se dérouler le dimanche en cas d'intempéries le samedi.

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Saint-Nazaire Olympique Sportif – 6 allée Jean Beauvilain - 44600 SAINT-NAZAIRE – Tél. 02 40 70 65 74 – C44003@ffaviron.fr – <http://perso.orange.fr/snos-aviron>

CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIOR (J18) BATEAUX LONGS ET CHAMPIONNAT DE FRANCE SÉNIOR SPRINT



VENDREDI 05 ET DIMANCHE 07 JUIN 2020

VICHY

1. CALENDRIER

Championnat de France junior (J18) bateaux longs et Championnat de France sénior sprint – engagements libres

- Lundi 11 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
- Mardi 26 mai 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Vendredi 29 mai 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Vendredi 05 juin 10h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS DES FINALES

J18 – distance de course: 2 000 m		SÉNIOR – distance de course: 500 m					
1	J18F2x	2	rameuses en couple	10	SH4-	4	rameurs en pointe sans barreur
2	J18F4-	4	rameuses en pointe sans barreur	11	SF2x	2	rameuses en couple
3	J18F4x	4	rameuses en couple	12	SH2x	2	rameurs en couple
4	J18F8+	8	rameuses en pointe avec barreur	13	SF2-	2	rameuses en pointe sans barreur
5	J18H4+	4	rameurs en pointe avec barreur	14	SH2-	2	rameuses en pointe sans barreur
6	J18H2x	2	rameurs en couple	15	SF4x	4	rameuses en couple
7	J18H4-	4	rameurs en pointe sans barreur	16	SH4x	4	rameurs en couple
8	J18H4x	4	rameurs en couple	17	SF8+	8	rameuses en pointe
9	J18H8+	8	rameurs en pointe avec barreur	18	SH8+	8	rameurs en pointe
				19	SM2x	1	rameur et 1 rameuse en couple
				20	SM4x	2	rameurs et 2 rameuses en couple
				21	SM8+	4	rameurs et 4 rameuses en pointe avec barreur

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Les rameurs qui, lors de la saison précédente, n'étaient pas licenciés et ont été sélectionnés dans un pays étranger pour participer aux Jeux olympiques ou paralympiques ou aux championnats du Monde junior, sénior ou moins de 23 ans ou aux championnats d'Europe junior, sénior ou moins de 23 ans, ne peuvent être engagés à un championnat de France ou à un critérium national que s'ils appartiennent à un club n'ayant pas déjà licencié une personne mutant au cours de la présente saison et ayant été sélectionnée la saison précédente pour participer aux Jeux olympiques ou paralympiques ou aux championnats du Monde junior, sénior ou moins de 23 ans ou aux championnats d'Europe junior, sénior ou moins de 23 ans.

Cette possibilité est limitée à un rameur par an et par club.

Participation au championnat de France sénior sprint

Les rameurs et rameuses sélectionnés dans les collectifs sénior et sénior moins de 23 ans ne sont pas autorisés à participer.

Les rameurs et rameuses sélectionnés dans les collectifs junior ne sont autorisés ni à doubler, ni à concourir dans les deux catégories sénior et junior.

Les équipages ne peuvent pas comprendre plus de 25 % de rameurs ou rameuses n'ayant pas la nationalité française.

Arbitrage

L'arbitrage se fera par zone.

Engagements

Les engagements sont faits uniquement sur l'intranet fédéral.

Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves 10 à 18 (épreuves hommes et femmes).

Les rameurs participant aux épreuves 10 à 18 du championnat de France sénior sprint peuvent en plus participer à une seule des épreuves 19 à 21 des épreuves mixtes ou 22 à 31 des épreuves du critérium national para-aviron et aviron adapté.

Remarque importante sur la procédure d'engagement sur l'intranet fédéral de rameurs qui doublent :

Pour engager deux équipages dont les rameurs doublent, il faut d'abord saisir l'engagement dans l'épreuve 10 à 18 ou 22 à 31 puis l'engagement dans l'épreuve mixte de 19 à 21.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

En fonction du nombre d'engagés, des finales de classement au-delà de la 24^e place pourront être organisées.

- Vendredi 05 juin après-midi séries qualificatives sénior
- Samedi 06 juin matin séries qualificatives J18
- après-midi demi-finales A/B ou tiers de finales A/B/C J18 et sénior
- finales de classement sénior
- Dimanche 07 juin matin finales A, B, C et D J18
- après-midi finales A, B, C et D sénior

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club de l'Aviron de Vichy – Tél. 04 70 32 36 52 – Fax 04 70 32 15 64 – C03003@ffaviron.fr

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 JUIN 2020

1. CALENDRIER

- Mardi 2 juin 14h00 date limite de retour à la zone et à la FFA de la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés par les ligues dans la limite de leurs quotas.

Les dates et les modalités de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa zone.

2. ÉPREUVES

JEUNE – distance de course : 1 000 m

- | | | |
|---|--------|----------------------|
| 1 | J13F1x | 1 rameuse en couple |
| 2 | J13H1x | 1 rameur en couple |
| 3 | J14F1x | 1 rameuse en couple |
| 4 | J14H1x | 1 rameur en couple |
| 5 | J14F2x | 2 rameuses en couple |
| 6 | J14H2x | 2 rameurs en couple |

D'autres épreuves peuvent être programmées par les responsables de zone.

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

36 équipages maximum qualifiés par épreuves.

Les clubs des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de ligue leur participation aux championnats interrégionaux jeune ainsi que le nom du délégué présent lors du championnat interrégional.

Engagements aux championnats interrégionaux jeune

Les engagements aux championnats interrégionaux jeune sont faits automatiquement à l'issue des championnats de ligue jeune en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque ligue.

Lieux

Les championnats interrégionaux sont organisés par chacune des quatre zones :

- Zone Nord-Est: Ailette
- Zone Nord-Ouest: Vaires-sur-Marne
- Zone Sud-Est: Mâcon
- Zone Sud-Ouest: Brive-la-Gaillarde

4. PROGRAMME

Les programmes des championnats interrégionaux jeune sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Séries qualificatives au temps pour chaque épreuve.
- Finales de classement pour chaque épreuve.

5. CONTACT

- | | | |
|--------------------|--------------------------------|---|
| • Zone Nord-Est: | Coordonnateur: Arnaud TIXIER | Référents techniques: Marion JULLIEN, Frédéric DOUCET |
| • Zone Nord-Ouest: | Coordonnateur: Jacky BLOQUET | Référent technique: Alexandre HUSS |
| • Zone Sud-Est: | Coordonnateur: Vincent BUSSER | Référent technique: Pascal MOREL |
| • Zone Sud-Ouest: | Coordonnateur: Germain PONTOIS | Référent technique: Michel COLARD |

CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX J16 ET CRITÉRIUM AVIRON PARTAGÉ



SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 JUIN 2020

1. CALENDRIER

- Lundi 25 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur le site intranet de la FFA
- Vendredi 05 juin 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr

Les dates et les modalités de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa zone.

2. ÉPREUVES

J16 – distance de course: 1 500 m					
1	J16F4+	4 rameuses en pointe avec barreur	10	J16H1x	1 rameur en couple
2	J16F2x	2 rameuses en couple	11	J16H4-	4 rameurs en pointe sans barreur
3	J16F2-	2 rameuses en pointe sans barreur	12	J16H4x	4 rameurs en couple
4	J16F1x	1 rameuse en couple	13	J16H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
5	J16F4x	4 rameuses en couple			
6	J16F8+	8 rameuses en pointe avec barreur			
7	J16H4+	4 rameurs en pointe avec barreur			
8	J16H2x	2 rameurs en couple			
9	J16H2-	2 rameurs en pointe sans barreur			

J18 aviron partagé – distance de course: 1 500 m		
14	J18M2x PR	1 rameur et 1 rameuse en couple (un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide)

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Équipages des épreuves J16

Les rameurs participant aux championnats J16 (rameurs J15 et J16) doivent être titulaires du brevet d'aviron d'Or passé dans le club. Les barreurs ne sont pas soumis à cette obligation.

La possession d'un certificat de scolarité de l'année en cours délivré par un établissement situé en France est obligatoire pour les rameurs (et rameuses) n'ayant pas la nationalité française et concourant dans la catégorie J16.

Équipages de l'épreuve J18 mixte aviron partagé

L'épreuve est courue en double mixte, un homme et un femme. Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide. Le rameur valide est autorisé à participer à une autre épreuve du championnat interrégional.

Cette épreuve du critérium aviron partagé est courue uniquement au niveau de la zone.

Engagements aux championnats interrégionaux

Les clubs font leurs engagements aux championnats interrégionaux qualificatifs pour les championnats de France sur l'intranet fédéral.

Engagements aux championnats de France junior (J16)

Les engagements aux championnats de France sont faits automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

À l'issue des championnats interrégionaux :

- En cas de refus de la qualification, les clubs doivent prévenir les responsables de zone avant le mardi 16 juin 16h00.
- Les responsables de zone retournent à la FFA la liste des bateaux sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les listes portent les noms des rameurs ayant effectivement participé aux championnats interrégionaux.
- Les éventuels changements d'équipiers seront annoncés par le délégué du club à la réunion des délégués lors des championnats de France.

Lieux

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France J16 sont organisées par chacune des quatre zones :

- Zone Nord-Est: Ailette
- Zone Nord-Ouest: Vaires-sur-Marne
- Zone Sud-Est: Mâcon
- Zone Sud-Ouest: Brive-la-Gaillarde

4. PROGRAMME

Les programmes des championnats interrégionaux sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

1. CALENDRIER

Championnat de France master – engagements libres

- Lundi 25 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur le site intranet de la FFA
- Mardi 09 juin 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Vendredi 12 juin 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Vendredi 19 juin 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES

MASTER – distance de course: 1 000 m

Samedi matin

1	MBH1x	1 rameur en couple
2	MCH1x	1 rameur en couple
3	MDH1x	1 rameur en couple
4	MAF2x	2 rameuses en couple
5	MBF2x	2 rameuses en couple
6	MCF2x	2 rameuses en couple
7	MDF2x	2 rameuses en couple
8	MEH2x	2 rameurs en couple
9	MGH2x	2 rameurs en couple
10	MFF4x	4 rameuses en couple
11	MBH2-	2 rameurs en pointe sans barreur
12	MDH2-	2 rameurs en pointe sans barreur

Samedi après-midi

13	MEH4-	4 rameurs en pointe sans barreur
14	MGH4-	4 rameurs en pointe sans barreur
15	MEF2x	2 rameuses en couple
16	MGF2x	2 rameuses en couple
17	MCH4x	4 rameurs en couple
18	MDH4x	4 rameurs en couple
19	MFH4x	4 rameurs en couple
20	MCF8+	8 rameuses en pointe avec barreur
21	MCH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
22	MEM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
23	MBM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
24	MDM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple

Dimanche matin

25	MBF1x	1 rameuse en couple
26	MCF1x	1 rameuse en couple
27	MDF1x	1 rameuse en couple
28	MAH2x	2 rameurs en couple
29	MBH2x	2 rameurs en couple
30	MCH2x	2 rameurs en couple
31	MDH2x	2 rameurs en couple
32	MAF4-	4 rameuses en pointe sans barreur
33	MEF4x	4 rameuses en couple
34	MCH4-	4 rameurs en pointe sans barreur
35	MEH8+	8 rameurs en pointe avec barreur

Dimanche après-midi

36	MAH4-	4 rameurs en pointe sans barreur
37	MFF1x	1 rameuse en couple
38	MFH1x	1 rameur en couple
39	MCF4x	4 rameuses en couple
40	MDF4x	4 rameuses en couple
41	MAM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
42	MCM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
43	MFH4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
44	MDM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Un rameur master appartient à la classe d'âge correspondant à l'âge qu'il atteint durant l'année courante et l'âge moyen d'un équipage est calculé sans tenir compte de celui du barreur dont l'âge n'est pas réglementé. Les rameurs master doivent donc tous avoir 27 ans ou plus en 2020. La moyenne d'âge du bateau doit être supérieure ou égale à l'âge lié à la catégorie.

La participation des étrangers est soumise à la nouvelle réglementation des championnats nationaux (annexe 10 du règlement intérieur). Les équipages ne peuvent pas comprendre plus de 50% de rameurs (ou rameuses) n'ayant pas la nationalité française.

Engagements

Les engagements sont faits uniquement sur l'intranet fédéral par chaque club.

Arbitrage

L'arbitrage se fera par zone.

Classement

Un classement national master sera établi à l'issue du championnat.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Samedi 20 juin matin séries qualificatives au temps puis finales B et A
- après-midi séries qualificatives au temps puis finales B et A
- Dimanche 21 juin matin séries qualificatives puis finales B et A
- après-midi séries qualificatives puis finales B et A

Catégories d'âge

Master : tout rameur âgé de 27 ans et plus.

- A : âge minimum 27ans;
- B : âge moyen 36 ans ou plus;
- C : âge moyen 43 ans ou plus;
- D : âge moyen 50 ans ou plus;
- E : âge moyen 55 ans ou plus;
- F : âge moyen 60 ans ou plus;
- G : âge moyen 65 ans ou plus;
- H : âge moyen 70 ans ou plus;
- I : âge moyen 75 ans ou plus;
- J : âge moyen 80 ans ou plus;
- K : âge moyen 85 ans ou plus.

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Association Sportive Mantaise – Tél. 01 30 94 56 31 – C78022@ffaviron.fr

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 JUIN 2020

1. CALENDRIER

Championnat national jeune – engagements libres

- Lundi 01 juin 08h00 ouverture des inscriptions sur le site intranet de la FFA
- Mardi 16 juin 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Vendredi 19 juin 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Vendredi 26 juin 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS DES FINALES

JEUNE – distance de course : 1 000 m

1	J14F8x+	8 rameuses en couple avec barreur	4	J14H4x+	4 rameurs en couple avec barreur
2	J14F4x+	4 rameuses en couple avec barreur	5	J14M4x+	2 rameurs et 2 rameuses en couple avec barreur
3	J14H8x+	8 rameurs en couple avec barreur			

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

75 % des rameurs composant l'équipage doivent avoir participé au championnat de ligue.

Tous les rameurs doivent être en possession du brevet d'Or passé dans le club. Les barreurs ne sont pas soumis à cette obligation.

Engagements

Les engagements sont faits uniquement sur l'intranet fédéral par chaque club.

Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves du championnat national jeune.

Règlement des championnats et critérium (annexe 10 du règlement intérieur de la FFA) : l'article 7 concernant les engagements ou modifications d'engagements hors délai s'applique pour le championnat national jeune.

Arbitrage

L'arbitrage se fera par zone.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés. (à revoir avec la nouvelle répartition des épreuves)

- Samedi 28 juin matin séries qualificatives au temps J14
- après-midi demi-finales J14 A/B, C/D, E/F ... en fonction du nombre d'engagés
- Dimanche 30 juin matin finales de classement J14
- après-midi finales B et A J14

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club Nautique de Libourne 1876 – Tél. 05 57 51 25 97 – C33042@ffaviron.fr – www.cnlibourne.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIOR (J16) ET SÉNIOR MOINS DE 23 ANS



VENDREDI 03 AU DIMANCHE 05 JUILLET 2020

BRIVE-LA-GAILLARDE

1. CALENDRIER

Championnat de France sénior moins 23 ans – engagements libres

- Lundi 08 juin 08h00 ouverture des inscriptions sur le site intranet de la FFA
- Mardi 23 juin 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Vendredi 26 juin 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Jeudi 02 juillet 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS DES FINALES

J16 – distance de course: 1 500 m			S-23 – distance de course: 2 000 m				
1	J16F4+	09h45	4 rameuses en pointe avec barreur	14	S-23F2x	14h30	2 rameuses en couple
2	J16F2x	10h00	2 rameuses en couple	15	S-23F4-	14h45	4 rameuses en pointe sans barreur
3	J16F2-	10h15	2 rameuses en pointe sans barreur	16	S-23F4x	15h00	4 rameuses en couple
4	J16F1x	10h60	1 rameuse en couple	17	S-23H2x	15h15	2 rameurs en couple
5	J16F4x	10h45	4 rameuses en couple	18	S-23H4-	15h30	4 rameurs en pointe sans barreur
6	J16F8+	11h00	8 rameuses en pointe avec barreur	19	S-23H4x	15h45	4 rameurs en couple
7	J16H4+	11h15	4 rameurs en pointe avec barreur	20	S-23M8+	16h00	4 rameurs et 4 rameuses en pointe avec barreur
8	J16H2x	11h30	2 rameurs en couple				
9	J16H2-	11h45	2 rameurs en pointe sans barreur				
10	J16H1x	12h00	1 rameur en couple				
11	J16H4-	12h15	4 rameurs en pointe sans barreur				
12	J16H4x	12h30	4 rameurs en couple				
13	J16H8+	12h45	8 rameurs en pointe avec barreur				

RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Engagements

Les engagements au championnat de France junior (J16) se font automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

Pour les sénior moins de 23 ans, les engagements sont libres.

3. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires définitifs seront établis en fonction du nombre d'engagés et de la date du brevet des collèves.

- Vendredi 03 juillet matin séries qualificatives J16
après-midi demi-finales C/D J16
- Samedi 04 juillet matin séries qualificatives S-23
matin finales D et C et demi-finales A/B J16
après-midi demi-finales A/B ou tiers de finales A/B/C S-23
- Dimanche 05 juillet matin finales B et A J16
après-midi finales B et A S-23

4. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club des Sports Nautiques de Brive – Tél. 05 55 24 51 58 – C19001@ffaviron.fr – www.csnbrive.fr

1. CALENDRIER

Championnat de France sénior bateaux longs – engagements libres

- Lundi 31 août 08h00 ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
- Mardi 15 septembre 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Vendredi 18 septembre 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Vendredi 25 septembre 10h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS DES FINALES

SÉNIOR – distance de course : 2 000 m							
1	SF4-	13h30	4 rameuses en pointe sans barreur	8	SH2+	15h15	2 rameurs en pointe avec barreur
2	SH4-	13h45	4 rameurs en pointe sans barreur	9	SH4- PL	15h30	4 rameurs en pointe sans barreur poids léger
3	SF2x	14h00	2 rameuses en couple	10	SF4x	15h45	4 rameuses en couple
4	SH2x	14h15	2 rameurs en couple	11	SH4x	16h00	4 rameurs en couple
5	SH4+	14h30	4 rameurs en pointe avec barreur	12	SF8+	16h15	8 rameuses en pointe avec barreur
6	SF2x PL	14h45	2 rameuses en couple poids léger	13	SH8+	16h30	8 rameurs en pointe avec barreur
7	SH2x PL	15h00	2 rameurs en couple poids léger				

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation : règles générales

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Les rameurs qui, lors de la saison précédente, n'étaient pas licenciés et ont été sélectionnés dans un pays étranger pour participer aux Jeux olympiques ou paralympiques ou aux championnats du Monde junior, sénior ou moins de 23 ans ou aux championnats d'Europe junior, sénior ou moins de 23 ans, ne peuvent être engagés à un championnat de France que s'ils appartiennent à un club n'ayant pas déjà licencié une personne mutant au cours de la présente saison et ayant été sélectionnée la saison précédente pour participer aux Jeux olympiques ou paralympiques ou aux championnats du Monde junior, sénior ou moins de 23 ans ou aux championnats d'Europe junior, sénior ou moins de 23 ans.

Cette possibilité est limitée à un rameur par an et par club.

Engagements

Les engagements au Championnat de France sénior bateaux longs sont faits uniquement sur l'intranet fédéral par chaque club.

Un rameur peut participer au maximum à deux des épreuves de ce championnat de France.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Samedi 26 septembre
 - matin séries qualificatives sénior
 - après-midi demi-finales C/D et A/B ou tiers de finales A/B/C sénior
- Dimanche 27 septembre
 - matin finales de classement et finales D et C, sénior
 - après-midi finales B et A sénior

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Gravelines Union Sportive Aviron – Tél. 03 28 23 36 03 – C59006@ffaviron.fr

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS J18 ET SÉNIOR

Système de qualification

- Un parcours contre la montre préliminaire sert à sélectionner les partants dans les séries:
- La répartition dans les séries qualificatives est faite en fonction des résultats des parcours contre la montre.

de 1 à 6 partants	parcours contre la montre	• l'ordre d'arrivée donne l'attribution des couloirs dans la finale A
de 7 à 17 partants	parcours contre la montre	• les 12 premiers du parcours contre la montre qualifiés dans 2 séries
	2 séries qualificatives	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B (à partir de 8 partants) • dans le cas de 7 partants, le plus mauvais temps des 2 séries est éliminé, les autres vont en finale A
de 18 à 24 partants	parcours contre la montre	• les 18 premiers du parcours contre la montre qualifiés dans 3 séries
	3 séries qualificatives	• les 4 premiers en demi-finale, les autres en finale C
	2 demi-finales	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
plus de 24 partants	parcours contre la montre	• les 24 premiers du parcours contre la montre qualifiés dans 4 séries, les autres sont éliminés
	4 séries qualificatives	• les 3 premiers en demi-finale • les 4 ^{es} plus les 2 meilleurs temps des 5 ^{es} et 6 ^{es} en finale C, les autres en finale D
	2 demi-finales	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B

Grille de progression

Système de 7 à 17 partants

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 4-PCM 5-PCM 8-PCM 9-PCM 12-PCM			FA 1-S1 2-S1 3-S1 1-S2 2-S2 3-S2
S2 2-PCM 3-PCM 6-PCM 7-PCM 10-PCM 11-PCM			FB 4-S1 5-S1 6-S1 4-S2 5-S2 6-S2

Remarque: finale B à partir de 8 partants.

Système de 18 à 24 partants

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 6-PCM 7-PCM 12-PCM 13-PCM 18-PCM	DF A/B1 1-S1 1-S2 2-S3 3-S1 4-S2 4-S3	DF A/B1 1-S1 1-S3 2-S2 3-S1 3-S3 4-S2	FA 1-DF A/B1 1-DF A/B2 2-DF A/B1 2-DF A/B2 3-DF A/B1 3-DF A/B2
S2 2-PCM 5-PCM 8-PCM 11-PCM 14-PCM 17-PCM	DF A/B2 1-S3 2-S1 2-S2 3-S2 3-S3 4-S1 4-S3	DF A/B2 1-S2 2-S1 2-S3 3-S2 4-S1 4-S3	FB 4-DF A/B1 4-DF A/B2 5-DF A/B1 5-DF A/B2 6-DF A/B1 6-DF A/B2
S3 3-PCM 4-PCM 9-PCM 10-PCM 15-PCM 16-PCM			FC 5-S1 6-S1 5-S2 6-S2 5-S3 6-S3

Remarque: finale C à partir de 14 participants.

Système à plus de 24 partants

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 8-PCM 9-PCM 16-PCM 17-PCM 24-PCM	DF A/B1 1-S1 1-S4 2-S2 2-S3 3-S1 3-S4	DF A/B1 1-S2 1-S4 2-S1 2-S3 3-S2 3-S4	FA 1-DF A/B1 1-DF A/B2 2-DF A/B1 2-DF A/B2 3-DF A/B1 3-DF A/B2
S2 2-PCM 7-PCM 10-PCM 15-PCM 18-PCM 23-PCM	DF A/B2 1-S2 1-S3 2-S1 2-S4 3-S2 3-S3	DF A/B2 1-S1 1-S2 2-S3 2-S4 3-S1 3-S3	FB 4-DF A/B1 4-DF A/B2 5-DF A/B1 5-DF A/B2 6-DF A/B1 6-DF A/B2
S3 3-PCM 6-PCM 11-PCM 14-PCM 19-PCM 22-PCM			FC 4-S1 4-S2 4S-3 4-S4 1T-5&6S 2T-5&6S
S4 4-PCM 5-PCM 12-PCM 13-PCM 20-PCM 21-PCM			FD 3T-5&6S 4T-5&6S 5T-5&6S 6T-5&6S 7T-5&6S 8T-5&6S

Remarque: finale D à partir de 20 partants.

Exemple de codage

- 1-PCM 1^{er} du parcours contre la montre
- 2-PCM 2^e du parcours contre la montre
- ...
- 1-S1 1^{er} de la série 1
- 2-S1 2^e de la série 1
- ...
- 1-DF A/B1 1^{er} de la demi-finale A/B 1
- 2-DF A/B1 2^e de la demi-finale A/B 1
- ...
- 1T-5&6S 1^{er} temps des 5^{es} et 6^{es} de toutes les séries
- 2T-5&6S 2^e temps des 5^{es} et 6^{es} de toutes les séries
- ...

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE

Système de qualification

pour tous les partants	Séries qualificatives avec classement au temps	• les 12 meilleurs temps des séries en demi-finales A/B, les 12 suivants (de 13 à 24) en demi-finales C/D, les 12 suivants (de 25 à 36) en demi-finales E/F, etc.
	2 demi-finales A/B	• les 3 premiers en finale A, les autres en B
	2 demi-finales C/D	• les 3 premiers en finale C, les autres en D
	2 demi-finales E/F	• les 3 premiers en finale E, les autres en F
	etc.	• etc.

Système de x partants

Séries	Demi-finales	Finales	
S1	DF A/B1	1 1T-S	1-DF A/B1
		2 4T-S	1-DF A/B2
		3 5T-S	2-DF A/B1
		4 8T-S	2-DF A/B2
		5 9T-S	3-DF A/B1
		6 12T-S	3-DF A/B2
S2	DF A/B2	1 2T-S	4-DF A/B1
		2 3T-S	4-DF A/B2
		3 6T-S	5-DF A/B1
		4 7T-S	5-DF A/B2
		5 10T-S	6-DF A/B1
		6 11T-S	6-DF A/B2
S3	DF C/D1	1 13T-S	1-DF C/D1
		2 16T-S	1-DF C/D2
		3 17T-S	2-DF C/D1
		4 20T-S	2-DF C/D2
		5 21T-S	3-DF C/D1
		6 24T-S	3-DF C/D2
S4	DF C/D2	1 14T-S	4-DF C/D1
		2 15T-S	4-DF C/D2
		3 18T-S	5-DF C/D1
		4 19T-S	5-DF C/D2
		5 22T-S	6-DF C/D1
		6 23T-S	6-DF C/D2

Séries	Demi-finales	Finales	
S5	DF E/F1	1 25T-S	1-DF E/F1
		2 28T-S	1-DF E/F2
		3 28T-S	2-DF E/F1
		4 32T-S	2-DF E/F2
		5 32T-S	3-DF E/F1
		6 36T-S	3-DF E/F2
S6	DF E/F2	1 26T-S	4-DF E/F1
		2 27T-S	4-DF E/F2
		3 30T-S	5-DF E/F1
		4 31T-S	5-DF E/F2
		5 34T-S	6-DF E/F1
		6 35T-S	6-DF E/F2
etc.	etc.	etc.	

Remarques :

Finale B à partir de 8 partants
Finale C à partir de 14 partants
Finale D à partir de 20 partants
Finale E à partir de 26 partants
Finale F à partir de 32 partants
etc.

En cas d'ex aequo dans le classement au temps des séries, le rang des équipages concernés sera établi à partir du rang de leur club dans le classement Jeune à l'issue des championnats interrégionaux.

CHAMPIONNAT DE FRANCE D'AVIRON DE MER

Système de qualification

- Engagements libres

de 1 à 20 partants	1 finale directe	• finale A directe
de 21 à 30 partants	1 série qualificative	• les 15 premiers en finale A, les autres en finale B
de 31 à 40 partants	2 séries qualificatives	• les 10 premiers de chaque série en finale A, les autres en finale B
plus de 40 partants	2 séries qualificatives	• les 12 premiers de chaque série en finale A, les autres en finale B

Rappel :

Les épreuves J16 et J18 se déroulent au sein de la même course. Le classement des séries permettant d'accéder aux finales A et B est un classement général, commun aux J16 et aux J18..

Les épreuves sénior et master se déroulent au sein de la même course. Le classement des séries permettant d'accéder aux finales A et B est un classement général commun aux séniors et aux masters.

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

CHAMPIONNAT DE FRANCE MASTER

Système de qualification

de 1 à 6 partants	finale directe	• finale A
de 7 à 12 partants	2 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 2 meilleurs temps des restants en finale A, les autres en finale B
de 13 à 18 partants	3 séries qualificatives	• le premier de chaque série et les 3 meilleurs temps en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B
de 19 à 24 partants	4 séries qualificatives	• le premier de chaque série et les 2 meilleurs temps en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B
plus de 24 partants	x séries qualificatives	• les 6 meilleurs temps en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B

Grille de progression

Système de 7 à 12 partants

Séries	Finales
1	1-S1
2	1-S2
3	2-S1
4	2-S2
5	1T-RS
6	2T-RS
S1	FA
1	3T-RS
2	4T-RS
3	5T-RS
4	6T-RS
5	7T-RS
6	8T-RS
S2	FB

Remarque : finale B à partir de 8 partants.

Système de 13 à 18 partants

Séries	Finales
1	1-S1
2	1-S2
3	1-S3
4	1T-RS
5	2T-RS
6	3T-RS
S1	FA
1	4T-RS
2	5T-RS
3	6T-RS
4	7T-RS
5	8T-RS
6	9T-RS
S2	FB
1	
2	
3	
4	
5	
6	
S3	

Système de 19 à 24 partants

Séries	Finales
1	1-S1
2	1-S2
3	1-S3
4	1-S4
5	1T-RS
6	2T-RS
S1	FA
1	3T-RS
2	4T-RS
3	5T-RS
4	6T-RS
5	7T-RS
6	8T-RS
S2	FB
1	
2	
3	
4	
5	
6	
S3	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
S4	

Système à plus de 24 partants

Séries	Finales
1	1T-S
2	2T-S
3	3T-S
4	4T-S
5	5T-S
6	6T-S
S1	FA
1	7T-S
2	8T-S
3	9T-S
4	10T-S
5	11T-S
6	12T-S
S2	FB
1	
2	
3	
4	
5	
6	
S3	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
Sx	

Exemple de codage

- 1-S1 1^{er} de la série 1
- 2-S1 2^e de la série 1
- ...
- 1-DF A/B1 1^{er} de la demi-finale A/B 1
- 2-DF A/B1 2^e de la demi-finale A/B 1
- ...
- 1T-RS 1^{er} temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- 2T-RS 2^e temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- ...
- 1T-S 1^{er} temps de toutes les séries
- 2T-S 2^e temps de toutes les séries
- ...

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

AUTRES CHAMPIONNATS DE FRANCE ET CRITÉRIUMS

Système de qualification

de 1 à 6 partants	1 série	• course pour l'attribution des couloirs de la finale A
de 7 à 12 partants	2 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 2 meilleurs temps des restants en finale A, les autres en finale B
de 13 à 18 partants	3 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 6 meilleurs temps des restants en demi-finale A/B, les autres en finale C
	2 demi-finales	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 19 à 24 partants	4 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 4 meilleurs temps des restants en demi-finale A/B, les autres en demi-finale C/D (en finale C dans le cas de 19 partants)
	2 demi-finales A/B	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
	2 demi-finales C/D	• les 3 premiers en finale C, les autres en finale D
plus de 24 partants	5 séries qualificatives et plus	• le premier de chaque série et les meilleurs temps suivants pour atteindre 18 qualifiés en tiers de finales A/B/C, les 6 meilleurs temps suivants en finale D, les autres en finales de classement
	3 tiers de finales A/B/C	• les 2 premiers en finale A, les 3 ^{es} et 4 ^{es} en finale B, les 5 ^{es} et 6 ^{es} en finale C

Grille de progression

Système de 7 à 12 partants

Séries	Demi-finales	Finales	
1 2 3 4 5 6		1-S1 1-S2 2-S1 2-S2 1T-RS 2T-RS	
1 2 3 4 5 6		FA	3T-RS 4T-RS 5T-RS 6T-RS 7T-RS 8T-RS

Remarque : finale B à partir de 8 partants.

Système de 13 à 18 partants

Séries	Demi-finales	Finales		
1 2 3 4 5 6	DF A/B1	1-DF A/B1 1-DF A/B2 2-DF A/B1 2-DF A/B2 3-DF A/B1 3-DF A/B2		
1 2 3 4 5 6		DF A/B2	4-DF A/B1 4-DF A/B2 5-DF A/B1 5-DF A/B2 6-DF A/B1 6-DF A/B2	
1 2 3 4 5 6			FC	7T-RS 8T-RS 9T-RS 10T-RS 11T-RS 12T-RS

Remarque : finale C à partir de 14 partants.

Système de 19 à 24 partants

Séries	Demi-finales		Finales 19 participants	Finales 20 à 24 participants			
	Option 1	Option 2					
1 2 3 4 5 6	DF A/B1	1-S1 1-S2 2-S3 2-S4 1T-RS 4T-RS	1-S1 1-S3 2-S2 2-S4 1T-RS 4T-RS	1-DF A/B1 1-DF A/B2 2-DF A/B1 2-DF A/B2 3-DF A/B1 3-DF A/B2			
1 2 3 4 5 6		DF A/B2	1-S3 1-S4 2-S1 2-S2 2T-RS 3T-RS	1-S2 1-S4 2-S1 2-S3 2T-RS 3T-RS	4-DF A/B1 4-DF A/B2 5-DF A/B1 5-DF A/B2 6-DF A/B1 6-DF A/B2		
1 2 3 4 5 6			DF C/D1	5T-RS 8T-RS 9T-RS 12T-RS 13T-RS 16T-RS	5T-RS 8T-RS 9T-RS 12T-RS 13T-RS 16T-RS	5T-RS 6T-RS 7T-RS 8T-RS 9T-RS 10T-RS	
1 2 3 4 5 6				DF C/D2	6T-RS 7T-RS 10T-RS 11T-RS 14T-RS 15T-RS	6T-RS 7T-RS 10T-RS 11T-RS 14T-RS 15T-RS	4-DF C/D1 4-DF C/D2 5-DF C/D1 5-DF C/D2 6-DF C/D1 6-DF C/D2

Remarque : finale D à partir de 20 partants.

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

Système 25 partants et plus

Séries	Tiers de finales	Finales	
S1 1 2 3 4 5 6	18 qualifiés en tiers de finales Les premiers de chaque série + Les meilleurs des restants (à partir des 2 ^{èmes} des séries)	FA 1-TF A/B/C1 1-TF A/B/C2 1-TF A/B/C3 2-TF A/B/C1 2-TF A/B/C2 2-TF A/B/C3	
S2 1 2 3 4 5 6		FB 3-TF A/B/C1 3-TF A/B/C2 3-TF A/B/C3 4-TF A/B/C1 4-TF A/B/C2 4-TF A/B/C3	
S3 1 2 3 4 5 6		FC 5-TF A/B/C1 5-TF A/B/C2 5-TF A/B/C3 6-TF A/B/C1 6-TF A/B/C2 6-TF A/B/C3	
S4 1 2 3 4 5 6		FD Les 6 temps suivants en finale D	6 temps suivants
S5 et + 1 2 3 4 5 6			finales de classement

Exemple de codage :

- 1-S1 1^{er} de la série 1
- 2-S1 2^e de la série 1
- ...
- 1-QF1 1^{er} du quart de finale 1
- 2-QF1 2^e du quart de finale 1
- ...
- 1-TF A/B/C1 1^{er} du tiers de finale A/B/C1
- 2-TF A/B/C1 2^e du tiers de finale A/B/C1
- ...
- 1-DF A/B1 1^{er} de la demi-finale A/B1
- 2-DF A/B1 2^e de la demi-finale A/B1
- ...
- 1T-S 1^{er} temps de toutes les séries
- 2T-S 2^e temps de toutes les séries
- ...
- 1T-1S 1^{er} temps des 1^{ers} de toutes les séries
- 2T-1S 2^e temps des 1^{ers} de toutes les séries
- ...
- 1T-RS 1^{er} temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- 2T-RS 2^e temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- ...

Exemple avec 5 séries

Séries	Tiers de finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1 2 3 4 5 6	TF A/B/C1 1-S1 1-S4 2T-RS 5T-RS 8T-RS 11T-RS	TF A/B/C1 1-S1 1T-RS 2T-RS 7T-RS 8T-RS 13T-RS	FA 1-TF A/B/C1 1-TF A/B/C2 1-TF A/B/C3 2-TF A/B/C1 2-TF A/B/C2 2-TF A/B/C3
S2 1 2 3 4 5 6	TF A/B/C2 1-S2 1-S5 3T-RS 6T-RS 9T-RS 12T-RS	TF A/B/C2 1-S2 1-S5 3T-RS 6T-RS 9T-RS 12T-RS	FB 3-TF A/B/C1 3-TF A/B/C2 3-TF A/B/C3 4-TF A/B/C1 4-TF A/B/C2 4-TF A/B/C3
S3 1 2 3 4 5 6	TF A/B/C3 1-S3 1T-RS 4T-RS 7T-RS 10T-RS 13T-RS	TF A/B/C3 1-S3 1-S4 4T-RS 5T-RS 10T-RS 11T-RS	FC 5-TF A/B/C1 5-TF A/B/C2 5-TF A/B/C3 6-TF A/B/C1 6-TF A/B/C2 6-TF A/B/C3
S4 1 2 3 4 5 6			FD 14T-RS 15T-RS 16T-RS 17T-RS 18T-RS 19T-RS
S5 1 2 3 4 5 6			

Il prend en compte des points de classement aux épreuves des Championnats de France junior (J16 et J18), sénior (dont moins de 23 ans et hors master), et des points de sélection en équipe de France suivant les modalités définies ci-dessous :

Points aux Championnats de France junior (J16 et J18) et sénior (bateaux courts et bateaux longs)

Place	1x, 2-, 2+, 2x	4-, 4+, 4x	8+
1	20	30,0	45,0
2	17	25,5	38,3
3	15	22,5	33,8
4	13	19,5	29,3
5	11	16,5	24,8
6	9	13,5	20,3
7	7	10,5	15,8
8	6	9,0	13,5
9	5	7,5	11,3
10	4	6,0	9,0
11	3	4,5	6,8
12	2	3,0	4,5
13	1	1,5	2,3
14	1	1,5	2,3
15	1	1,5	2,3
16	1	1,5	2,3
17	1	1,5	2,3
18	1	1,5	2,3

Points aux Championnats de France sénior sprint et sénior moins de 23 ans

Place	2-, 2x	4-, 4x	8+
1	10,0	15,0	22,5
2	8,5	12,8	19,1
3	7,5	11,3	16,9
4	6,5	9,8	14,6
5	5,5	8,3	12,4
6	4,5	6,8	10,1
7	3,5	5,3	7,9
8	3,0	4,5	6,8
9	2,5	3,8	5,6
10	2,0	3,0	4,5
11	1,5	2,3	3,4
12	1,0	1,5	2,3
13	0,5	0,8	1,1
14	0,5	0,8	1,1
15	0,5	0,8	1,1
16	0,5	0,8	1,1
17	0,5	0,8	1,1
18	0,5	0,8	1,1

Les points obtenus aux championnats de France bateaux courts junior et sénior par les équipages mixtes sont partagés entre les clubs.

Points de sélection

16	Sélectionné au Championnat du Monde sénior dans les disciplines olympiques ou paralympiques ou aux Jeux Olympiques ou Jeux Paralympiques
8	Sélectionné à l'une des compétitions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Championnat du Monde sénior dans les disciplines non olympiques ou non-paralympiques, • Championnat du Monde des moins de 23 ans, • Championnat du Monde junior, • Championnats d'Europe sénior, • Championnats d'Europe sénior moins de 23 ans, • Championnats d'Europe junior.
4	Sélectionné à la Coupe de la Jeunesse.

Seule la sélection apportant le plus de points au rameur ou à la rameuse est prise en compte.

Le classement mer des clubs est établi à partir des points de classement cumulés sur les régates labellisées et sur le Championnat de France d'Aviron de mer, selon les modalités ci-après. Les points sont calculés après chaque épreuve de chaque régate, arrondis au centième de point, puis cumulés

Afin de tenir compte des différences de participation, une pondération est appliquée pour l'attribution des points sur le principe suivant :

- moins de 4 partants : 25 % des points sont attribués,
- de 4 à 6 partants : 50 % des points sont attribués,
- de 7 à 10 partants : 75 % des points sont attribués,
- à partir de 11 partants : 100 % des points sont attribués.

Points de classement aux régates labellisées

Principes de classement pour les clubs :

- cumul des points obtenus sur les 4 régates labellisées apportant le plus de points au club,
- les clubs peuvent participer en équipage homogène de club et/ou en mixte de clubs,
- les points apportés par des équipages mixtes de club sont répartis, au prorata, entre les différents clubs constituant l'équipage.
- cumul de points limité à 2 équipages par club et par épreuve (en cas de participation de plusieurs bateaux d'un même club dans une épreuve, dont certains en mixte de clubs, ce sont les deux équipages, y compris mixte, rapportant le plus de points au club dans cette épreuve qui sont pris en compte)

Place	Points attribués			
	Solo	Double	Quatre senior	Quatre J16 et J18
1	20	30	45	60
2	16	24	36	48
3	12	18	27	36
4	9	13,5	20	27
5	6	9	13,5	18
6	4	6	9	12
7	1	1,5	2,25	3
8	1	1,5	2,25	3
9	1	1,5	2,25	3
10	1	1,5	2,25	3
11 et plus	0	0	0	0

Points de classement au championnat de France d'aviron de mer

À l'issue du championnat de France d'aviron de mer, les points sont attribués selon le barème suivant :

Place	Points attribués			
	Solo	Double	Quatre senior	Quatre J16 et J18
1	50	75	112,5	150
2	42	63	94,5	126
3	36	54	81	108
4	30	45	67,5	90
5	26	39	58,5	78
6	22	33	49,5	66
7	18	27	40,5	54
8	14	22,5	33,8	45
9	12	18	27	36
10	10	15	22,5	30
11	9	13,5	20,3	27
12	8	12	18	24
13	7	10,5	15,8	21
14	6	9	13,5	18
15	5	7,5	11,3	15
16	4	6	9	12
17	3	4,5	6,8	9
18	2	3	4,5	6
19	1	1,5	2,3	3
20 et plus	1	1,5	2,3	3

Les épreuves sénior et master se déroulent au sein de la même course. À l'issue de cette course, un classement scratch est réalisé. Les points obtenus pour le classement des clubs sont issus de ce classement scratch incluant les équipages sénior et master. Le classement obtenu par les équipages master au championnat de France master n'apporte pas de points au classement des clubs.

À l'inverse, les équipages J16 et J18 obtiennent les points obtenus dans le classement de leur épreuve.

CLASSEMENT COUPE DE FRANCE DES RÉGIONS

Points obtenus par chaque équipage pour les classements par épreuves

Finale A		Finale B		Finale C		Rang	Points
Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points		
1er	25	7e	14	13e	8	19e	1
2e	22	8e	13	14e	7	...	1
3e	20	9e	12	15e	6		
4e	18	10e	11	16e	5		
5e	16	11e	10	17e	4		
6e	15	12e	9	18e	3		

Points de performance

1 - Championnats de France indoor para-aviron et aviron adapté, épreuves open et sprint

Les points obtenus par des équipes mixtes de clubs sont partagés entre les clubs au prorata du nombre de licenciés.

Place	Points pour les épreuves individuelles		Points pour les épreuves en équipes	
	Place	Points	Place	Points
1		20		15
2		18		13
3		16		11
4		14		9
5		13		8
6		12		7
7		11		6
8		10		5,5
9		9		5
10		8		4,5
11		7		4
12		6		3,5
13		5		3
14		4		2,5
15		3		2
16		2		1,5
17 et après		1		1

2 - Championnats de France bateaux courts

Les points obtenus aux Championnats de France bateaux courts para-aviron par les équipages mixtes de clubs (rameur handi et guide) sont partagés entre les clubs de chacun des licenciés.

Points pour les 1x et 2-			
Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12	
Place	Points	Place	Points
1	40	7	14
2	34	8	10
3	30	9	8
4	26	10	6
5	22	11	4
6	18	12	2

3 - Critérium national para-aviron et aviron adapté et Championnat de France mer

Points pour les 1x, 2x				Points pour les 4Yx+, 4+			
Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12		Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12	
Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	20	7	7	1	30	7	12
2	17	8	5	2	26	8	10
3	15	9	4	3	23	9	8
4	13	10	3	4	20	10	6
5	11	11	2	5	17	11	4
6	9	12	1	6	14	12	2

Points de participation

Il est attribué 1 point par compétiteur participant aux championnats interrégionaux para-aviron et aviron adapté.

Points de sélection

Il est attribué 16 points par compétiteur sélectionné en équipe de France pour participer au championnat du Monde para-aviron ou aux Jeux paralympiques.

Points d'expansion

Il est attribué 1 point par unité de licence FFA référencée dans le champ handicap sur le serveur licence fédéral.

Points de formation

Il est attribué 25 points au club ayant, avec le label École Française d'Aviron, la mention « aviron et handicaps ».

Points d'encadrement

Il est attribué 10 points par éducateur, licencié dans le club, titulaire d'un Certificat de Qualification Handisport (CQH), d'une attestation de Qualification Sport Adapté (AQSA) ou du coach aviron handicaps. Les formations prises en compte sont celles renseignées sur le serveur fédéral.

Points de participation aux épreuves de l'étape régionale et aux championnats de ligue	
de 1 à 8 partants	4 points par rameur
de 9 à 12 partants	32 points + 2 points par rameur à partir du 9 ^e
plus de 12 partants	40 points + 1 point par rameur à partir du 13 ^e

Nombre de partants	Points obtenus
1	4
2	8
3	12
4	16
5	20
6	24
7	28
8	32
9	34
10	36
11	38
12	40
13	41
14	42
15	43
16	44
17	45
18	46
19	47
20	48
21	49
22	50
23	51
24	52
25	53
26	54
27	55
28	56
29	57
30	58
31	59
32	60
33	61
34	62
35	63
36	64
37	65
38	66
39	67
40	68
etc.	etc.

Points de performance aux championnats interrégionaux	
Rang	1x et 2x
1	100
2	96
3	92
4	88
5	84
6	80
7	76
8	72
9	68
10	64
11	60
12	56
13	53
14	50
15	47
16	44
17	41
18	38
19	35
20	32
21	29
22	26
23	23
24	20
25	15
26	15
27	15
28	10
29	10
30	10
31	5
32	5
33	5
34	5
35	5
36	5

Points de performance au championnat national					
Rang	4x+	8x+	Rang	4x+	8x+
1	200	300	51	100	139
2	198	297	52	98	135
3	196	294	53	96	131
4	194	291	54	94	127
5	192	288	55	92	123
6	190	285	56	90	119
7	188	282	57	88	115
8	186	279	58	86	111
9	184	276	59	84	107
10	182	273	60	82	103
11	180	270	61	80	99
12	178	267	62	78	95
13	176	264	63	76	91
14	174	261	64	74	87
15	172	258	65	72	83
16	170	255	66	70	79
17	168	252	67	68	75
18	166	249	68	66	71
19	164	246	69	64	67
20	162	243	70	62	63
21	160	240	71	60	59
22	158	237	72	58	55
23	156	234	73	56	51
24	154	231	74	54	47
25	152	228	75	52	43
26	150	225	76	50	39
27	148	222	77	48	35
28	146	219	78	46	31
29	144	216	79	44	27
30	142	213	80	42	23
31	140	210	81	40	19
32	138	207	82	38	15
33	136	204	83	36	11
34	134	201	84	34	7
35	132	198	85	32	3
36	130	195	86	30	3
37	128	192	87	28	3
38	126	189	88	26	3
39	124	186	89	24	3
40	122	183	90	22	3
41	120	179	91	20	3
42	118	175	92	18	3
43	116	171	93	16	3
44	114	167	94	14	3
45	112	163	95	12	3
46	110	159	96	10	3
47	108	155	97	8	3
48	106	151	98	6	3
49	104	147	99	4	3
50	102	143	100	2	3

CLASSEMENT MASTER ET CLASSEMENT LONGUE DISTANCE

Le classement master prend en compte les points de classement aux épreuves du championnat de France master.

Le classement longue distance prend en compte les points de classement aux épreuves du championnat de France longue distance..

Attribution des points pour les épreuves de 1 à 18 partants

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4x	Points pour les 8+
1	20	30	45
2	17	25,5	38,3
3	15	22,5	33,8
4	13	19,5	29,3
5	11	16,5	24,8
6	9	13,5	20,3
7	7	10,5	15,8
8	6	9	13,5
9	5	7,5	11,3
10	4	6	9
11	3	4,5	6,8
12	2	3	4,5
13	1	1,5	2,3
14	1	1,5	2,3
15	1	1,5	2,3
16	1	1,5	2,3
17	1	1,5	2,3
18	1	1,5	2,3
19 et +	1	1,5	2,3

Attribution des points pour les épreuves de 1 à 12 partants

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4x	Points pour les 8+
1	16	24	36
2	13	19,5	29,3
3	11	16,5	24,8
4	9	13,5	20,3
5	7	10,5	15,8
6	5	7,5	11,3
7	3	4,5	6,8
8	2	3	4,5
9	1	1,5	2,3
10	1	1,5	2,3
11	1	1,5	2,3
12	1	1,5	2,3

Attribution des points pour les épreuves de 1 à 6 partants

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4x	Points pour les 8+
1	8	12	18
2	6	9	13,5
3	4	6	9
4	3	4,5	7,8
5	2	3	4,5
6	1	1,5	2,3

Attribution des points pour les épreuves de 1 à 3 partants

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4x	Points pour les 8+
1	6	9	13,5
2	4	6	9
3	2	3	4,5

La thématique «aviron et handicaps» regroupe le para-aviron (handicap physique et visuel), l'aviron adapté (handicap mental et psychique) et l'aviron partagé (équipage mixte handicap et valide).

1. ABRÉVIATIONS

- PR1 : para-aviron (para-rowing) bras et épaules ;
- PR2 : para-aviron (para-rowing) tronc et bras ;
- PR3 : para-aviron (para-rowing) jambes, tronc et bras ;
- PD : handicap physique (Physical Disability) ;
- VI : handicap visuel (Visual Impairment) ;
- ID : handicap mental (Intellectual Disability).

2. CLASSIFICATIONS»

Tous les rameurs souhaitant participer à des épreuves nationales doivent avoir été classifiés au préalable selon les procédures suivantes :

Para-aviron

Une session de classification a lieu 4 fois par an, la veille :

- Des championnats de France d'aviron indoor ;
- Des championnats interrégionaux bateaux courts para-aviron et critérium aviron adapté, dans chacune des zones ;
- Du critérium national para-aviron et aviron adapté ;
- Des championnats de France d'aviron de mer.

Il faut prendre rendez-vous au minimum 15 jours avant l'événement.

Un dossier médical doit être fourni au préalable au classificateur médical.

Aucune classification ne sera possible sans dossier médical.

Pour les handicaps visuels, une visite chez un ophtalmologue doit être effectuée avant la classification (document fourni par la FFA sur demande).

Un guide de classification est téléchargeable sur le site internet de la FFA.

Aviron adapté

Envoyer une copie de l'attestation MDPH et de l'attestation de l'établissement d'accueil (IME, ESAT, foyer de vie, ...).

Pour tous renseignements et prise de rendez vous :

handicaps@ffaviron.fr ou 01 45 14 26 61

3. ÉQUIPEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Les flotteurs sont obligatoires pour les rameurs PR1. Ils sont facultatifs pour les autres catégories.

Les sièges/assises sont fixes pour les rameurs PR1 et PR2.

Une sangle au niveau du tronc est obligatoire pour la sécurité pour les rameurs PR1. Cette sangle doit être fixée des deux cotés du dossier. S'il y a deux sangles, elles doivent être positionnées dans le même sens pour une ouverture plus rapide.

Les coques utilisées par les rameurs PR1 et PR2 sont des bateaux para-aviron, type canoë, homologués par la FISA (Swift, Wintech, Filippi, Empacher). Celles utilisées par les rameurs PR3 sont des coques standard.

4. COMPÉTITIONS

Au niveau national, pour permettre à un plus grand nombre de personnes en situation de handicap de participer, les 4+ PR3 doivent être composés d'au moins une femme.

Le barreur des 4+ PR3 et 4Yx/+ PR3-ID peut être un homme ou une femme. Le poids minimum est de 55 kg.

La pratique en couple PR3 (1x ou 2x) est réservée aux rameurs justifiant d'une perte de 20 points sur un membre. Ils doivent être classifiés « pointe et couple ». Cette règle s'applique uniquement pour les épreuves des championnats interrégionaux et du championnat de France bateaux courts.

Déficient visuel : dans un équipage, il ne peut pas y avoir plus de 50% de PR3-VI.

Distances de courses

Tête de rivière :

- 6 000 m pour les PR3 ;
- 4 000 m pour les PR1, PR2 et PR3-ID ;

Course en ligne : 2 000 m pour tous ;

Sprints : 500 m pour tous.

Temps handicaps pour les épreuves open

Les épreuves en 1x PR1, 1x PR2 et 1x PR3 du critérium para-aviron regroupent dans une même course des rameurs et des rameuses.

Pour compenser les différences de temps de parcours de ces deux catégories, les départs sont décalés en utilisant des temps handicaps.

Les temps handicaps seront indiqués dans le programme de la compétition concernée.

5. TEMPS DE RÉFÉRENCE SUR 2 000 M :

Les temps de référence servant à la qualification au championnat de France bateaux courts para-aviron et au critérium national aviron adapté sont les suivants :

• SH1x PR1 :	9'07	• SF1x PR1 :	10'07
• SH1x PR2 :	8'23	• SF1x PR2 :	9'19
• SH1x PR3 :	7'27	• SF1x PR3 :	8'03
• SH2- PR3 :	7'06	• SF2- PR3 :	7'34
• SH1x PR3-ID :	8'11	• SF1x PR3-ID :	8'51
• SH2- PR3-ID :	7'50	• SF2- PR3-ID :	8'22
• SM2x PR2 :	8'03	• SM2x PR3 :	7'24

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MANIFESTATIONS ET DES ÉPREUVES

Championnat de France longue distance junior, sénior et master et Coupe de France FFSU longue distance 14 et 15 mars – Mâcon	J18 (8 000 m)	Épreuves		2x	4x				4-	8+			
		J18F		●	●				●	●			
	universitaire (8 000 m)	J18H		●	●				●	●			
		UF			●					●			
		UH			●					●			
	sénior (8 000 m)	UM			●					●			
		SF		●	●				●	●			
		SH		●	●				●	●			
	master (8 000 m)	SM			●					●			
		MCF		●	●				●	●			
		MCH		●	●				●	●			
		MCM			●					●			
		MEF		●	●				●	●			
		MEH		●	●			●	●				
		MEM			●				●				
Championnat de France bateaux courts para-aviron et Critérium aviron adapté 03 et 04 avril – Cazaubon	para-aviron et aviron adapté (2 000 m) *critérium av. adapté	Épreuves		1x PR1	1x PR2	1x PR3	2- PR3		PR3-ID				
		SF		●	●	●	●		●*				
		SH		●	●	●	●		●*				
Championnats de France bateaux courts J18 et sénior 03 au 05 avril – Cazaubon	J18 (2 000 m)	Épreuves		1x			2-						
		J18F		●			●						
	sénior (2 000 m)	J18H		●			●						
		SF		●			●						
		SH		●			●						
		SFPL		●									
		SHPL		●									
Championnats de ligue jeune Avril/mai	J12 (500 m)	Épreuves		1x	2x								
		J12F		●									
			J12H		●								
	J13 (500 à 1 000 m)	J13F		●									
		J13H		●									
	J14 (500 à 1 000 m)	J14F		●	●								
		J14H		●	●								
	J14 para-aviron (500 à 1 000 m)	J14M		●									
Championnat de France d'aviron de mer junior (J16 et J18), sénior, master et para-aviron 22 et 23 mai – Saint-Nazaire	J16 (6 000 m)	Épreuves		1x	2x	4x	4x+	8x+	2-	2+	4-	4+	8+
		J16F					●						
		J16H					●						
	J18 (6 000 m)	J16M					●						
		J18F					●						
		J18H					●						
	sénior (6 000 m)	J18M					●						
		SF		●	●		●					●	
	para-aviron (6 000 m) master (6 000 m)	SH		●	●		●					●	
		SM PR3		●	●								
		M40F		●	●		●						
M40H			●	●		●							
Critérium national para-aviron et aviron adapté 06 juin – Vichy	para-aviron et aviron adapté (500 m) *1 femme minimum	Épreuves		1x PR1	1x PR2	1x PR3	2x PR3	2x ^{open}	4+	4Yx/+ PR3-ID	1x PR3-ID		
		F		●	●	●		●			●		
		H		●	●	●			●*	●	●		
		M				●							
Championnat de France junior (J18) bateaux longs et Championnat de France sénior sprint 05 au 07 juin – Vichy	J18 (2 000 m)	Épreuves		1x	2x	4x	4x+	8x+	2-	2+	4-	4+	8+
		J18F		●	●						●	●	●
	sénior (500 m)	J18H		●	●						●	●	●
		SF		●	●				●				●
		SH		●	●				●		●		●
		SM		●	●							●	
Championnats interrégionaux jeune 13 et 14 juin	J13 (1 000 m)	Épreuves		1x	2x								
		J13F		●									
	J14 (1 000 m)	J13H		●									
		J14F		●	●								
		J14H		●	●								

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MANIFESTATIONS ET DES ÉPREUVES

Championnat de France master <i>20 et 21 juin – Mantes-la-Jolie</i>	master (1 000 m)	Épreuves	1x	2x	4x		2-		4-	8+		
		MAF		●						●		
		MAH		●						●		
		MAM		●								
		MBF	●	●								
		MBH	●	●				●				
		MBM			●							
		MCF	●	●	●						●	
		MCH	●	●	●					●	●	
		MCM		●								
		MDF	●	●	●							
		MDH	●	●	●			●				
		MDM			●						●	
		MEF		●	●							
		MEH		●						●	●	
		MEM		●								
		MFF	●		●							
		MFH	●		●							
MFM			●									
MGF		●										
MGH		●						●				
Championnat national jeune <i>27 et 28 juin – Libourne</i>	jeune (1 000 m)	Épreuves	1x	2x	4x	4x+	8x+	2-	2+	4-	4+	8+
		J14F				●	●					
		J14H				●	●					
		J14M				●						
Championnats de France junior (J16) et sénior -23 ans <i>03 au 05 juillet – Brive-la-Gaillarde</i>	J16 (1 500 m)	Épreuves	1x	2x	4x	4x+	8x+	2-	2+	4-	4+	8+
	J16F	●	●	●				●			●	●
	J16H	●	●	●				●			●	●
	S-23F		●	●						●		
	S-23H		●	●						●		
S-23M											●	
Championnat de France sénior bateaux longs <i>26 et 27 septembre – Gravelines</i>	J18 (2 000 m)	Épreuves	1x	2x	4x	4x+	8x+	2-	2+	4-	4+	8+
	J18F		●	●						●	●	●
	J18H		●	●						●	●	●
	SF		●	●						●	●	●
	SH		●	●				●		●	●	●
	SFPL		●									
SHPL		●							●			

RÉCAPITULATIF DES POSSIBILITÉS DE PARTICIPATION AUX ÉPREUVES NATIONALES

Championnats Jeune			Championnats de France					Critériums nationaux
ligue	interrégional	national	J16	J18	sénior -23 ans	sénior, sénior sprint, sénior mer, para-aviron aviron adapté longue distance	master	para-aviron et aviron adapté

Jeune	J10 et moins								
	J11	OUI							
	J12	OUI	OUI	OUI (*)					
	J13	OUI	OUI	OUI (*)					
	J14	OUI	OUI	OUI (*)					

Junior	J15				OUI (*)	OUI (**)	OUI (**)	OUI (**)		OUI (**)
	J16				OUI (*)	OUI (**)	OUI (**)	OUI (**)		OUI (**)
	J17					OUI	OUI	OUI		OUI
	J18					OUI	OUI	OUI		OUI

Sénior	Sénior -23					OUI	OUI		OUI
	Sénior						OUI		OUI
	Master						OUI	OUI	OUI

(*) Les rameurs participant au championnat national jeune et au championnat de France J16 doivent être titulaires du Brevet de rameur d'Aviron d'Or passé dans le club.

(**) Voir article 3 de l'annexe 10 du Règlement intérieur..

Composition des équipages :

- Dans les épreuves hommes, les équipages peuvent être constitués d'hommes et de femmes ;
- Dans les épreuves femmes, les équipages, hors barreurs, sont constitués exclusivement de femmes ;
- Dans les épreuves mixtes, les équipages, hors barreurs, sont constitués soit à parité d'hommes et de femmes soit avec au moins un homme et une femme.

CALENDRIER RÉCAPITULATIF DES INSCRIPTIONS AUX MANIFESTATIONS NATIONALES 2020

Manifestation	Ouverture des inscriptions		Clôture des inscriptions	
	Date	Heure	Date	Heure
MAIF Aviron Indoor – Championnats de France J18, sénior, master, para-aviron et Critérium aviron adapté Vendredi 07 et samedi 08 février - Stade Pierre de Coubertin - PARIS	Mardi 15 octobre	08h00	Lundi 20 janvier	12h00
Têtes de rivière interrégionales et nationale Dimanche 08 mars	Lundi 17 février	08h00	Vendredi 28 février	14h00
Championnat de France longue distance junior, sénior et master et Coupe de France FFSU longue distance Samedi 14 et dimanche 15 mars	Lundi 17 février	08h00	Mardi 3 mars	14h00
Épreuves qualificatives interrégionales pour les Championnats de France bateaux courts J18, sénior et para-aviron et pour le Critérium aviron adapté Samedi 21 et dimanche 22 mars	Lundi 02 mars	08h00	Vendredi 13 mars	14h00
Championnat de France bateaux courts para-aviron et Critérium aviron adapté Vendredi 03 et samedi 04 avril - Cazaubon	Les bateaux qui se sont qualifiés lors des championnats interrégionaux sont automatiquement engagés aux championnats de France.			
Championnats de France bateaux courts J18 et sénior Vendredi 03 au dimanche 05 avril - Cazaubon	Les bateaux sélectionnés lors de la tête de rivière nationale et ceux qui se sont qualifiés lors des championnats interrégionaux sont automatiquement engagés aux championnats de France.			
Coupe de France des régions Samedi 25 et dimanche 26 avril - Mantes-la-Jolie	Lundi 06 avril	08h00	Mardi 21 avril	14h00
Championnats de ligue jeune Avril/mai	Épreuve qualificative pour le Championnat interrégional. Épreuve obligatoire pour participer au Championnat national jeune			
Championnats de France d'aviron de mer junior (J16 et J18), sénior, master et para-aviron Vendredi 22 et samedi 23 mai - Saint-Nazaire	Lundi 16 mars	08h00	Mardi 12 mai	14h00
Critérium national para-aviron et aviron adapté Samedi 06 juin - Vichy	Lundi 11 mai	08h00	Mardi 26 mai	14h00
Championnat de France junior (J18) bateaux longs et Championnat de France sénior sprint Vendredi 05 au dimanche 07 juin - Vichy	Lundi 11 mai	08h00	Mardi 26 mai	14h00
Championnats interrégionaux jeune Samedi 13 et dimanche 14 juin	Les bateaux qui se sont qualifiés lors des championnats de ligue sont automatiquement engagés aux championnats interrégionaux.			
Championnats interrégionaux junior (J16) et Critérium aviron partagé Samedi 13 et dimanche 14 juin	Lundi 25 mai	08h00	Vendredi 05 juin	14h00
Championnat de France master Samedi 20 et dimanche 21 juin - Mantes-la-Jolie	Lundi 25 mai	08h00	Mardi 09 juin	14h00
Championnat national jeune Samedi 27 et dimanche 28 juin - Libourne	Lundi 01 juin	08h00	Mardi 16 juin	14h00
Championnat de France junior (J16) Vendredi 03 au dimanche 05 juillet - Brive-la-Gaillarde	Les bateaux J16 qui se sont qualifiés lors du championnat interrégional sont automatiquement engagés aux championnats de France.			
Championnat de France sénior moins de 23 ans Vendredi 03 au dimanche 05 juillet - Brive-la-Gaillarde	Lundi 08 juin	08h00	Mardi 23 juin	14h00
Championnat de France sénior bateaux longs Samedi 26 et 27 septembre - Gravelines	Lundi 31 août	08h00	Mardi 15 septembre	14h00

